

**736<sup>ème</sup> Séance**

Séance Publique  
du jeudi 18 octobre 2012

# DÉBATS

DU

# CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO  
DU 28 JUIN 2013 (N° 8.127)

---

---

**Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National**

---

---

## SOMMAIRE

---

- I. ANNONCE D'UN PROJET DE LOI DEPOSE PAR LE GOUVERNEMENT ET RENVOI DEVANT LA COMMISSION (p. 8 076).
- I. EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2012 :
  - 1) Poursuite et fin de l'examen du projet de Budget Rectificatif 2012 (p. 8 077).
  - 2) Explications de vote (p. 8 111).
  - 3) Loi de Finances (p. 8 122).

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ANNEE 2012**

—  
**Séance publique  
du jeudi 18 octobre 2012**  
—

*Sont présents* : M. Jean-François ROBILLON, Président du Conseil National ; M. Fabrice NOTARI, Vice-Président du Conseil National ; M. Gérard BERTRAND, Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Alexandre BORDERO, Marc BURINI, Claude CELLARIO, Philippe CLERISSI, Mme Michèle DITTLOT, MM. Jean-Charles GARDETTO, Eric GUAZZONNE, Pierre LORENZI, Mme Nicole MANZONE-SAQUET, MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Guillaume ROSE, Christophe SPILLOTIS-SAQUET et Christophe STEINER, Conseillers Nationaux.

*Conseiller National absent excusé* : M. Pierre SVARA, Conseiller National.

—  
*Assistent à la séance* : S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; M. Marco PICCININI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; Mme Sophie VATRICAN, Adjoint au Directeur du Budget et du Trésor.

—  
*Assurent le Secrétariat* : Mme Laurence GUAZZONNE-MILLIASSEAU, Secrétaire Générale ; M. Olivier WENDEN, Chargé de Mission pour les Affaires Internationales et la Communication ; M. Sébastien SICCARDI, Chargé de Mission pour les Affaires Juridiques ; Mme Florence LARINI-NEGRI, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; Mlle Camille BORGIA, Elève-Fonctionnaire ; Mme Marie-Pauline SIMONETTI, Attachée.

—  
**M. le Président.-** Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs du public, la séance est ouverte.

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de M. José BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, qui est en déplacement avec le Souverain en Lituanie et en Pologne.

En ce qui concerne le Conseil National, je voudrais excuser l'absence de M. Pierre SVARA.

Je vous rappelle que l'intégralité de cette Séance Publique est diffusée sur le site internet du Conseil National [www.conseilnational.mc](http://www.conseilnational.mc) et que Monaco Info a prévu de retransmettre en direct, comme à l'accoutumée, les motivations de vote ainsi que le vote de chaque Conseiller National de la loi de Budget.

**I.**

**ANNONCE D'UN PROJET DE LOI DEPOSE  
PAR LE GOUVERNEMENT ET RENVOI  
DEVANT LA COMMISSION**

Le premier point de l'ordre du jour appelle, en vertu de l'article 70 du Règlement Intérieur du Conseil National, l'annonce des projets de loi déposés sur le Bureau de notre Assemblée, depuis la dernière séance publique. Un projet de loi nous est parvenu.

Il s'agit du :

*Projet de loi, n° 906, prononçant la dissolution de l'Etablissement public dénommé « Fondation Prince Pierre de Monaco ».*

Ce texte est arrivé au Conseil National aujourd'hui, le 18 octobre 2012.

Compte tenu de son objet, je propose qu'il soit renvoyé devant la Commission de la Culture et du Patrimoine.

**M. le Président.-** Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Ce projet de loi est renvoyé devant la Commission de la Culture et du Patrimoine.

*(Renvoyé).*

**M. le Président.-** Je laisse la parole à Monsieur le Ministre d'Etat.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur le Président, pour que nos amis les journalistes comprennent bien ce dont il s'agit, Monsieur MASSERON pourrait expliquer en deux mots la transformation qui est souhaitée avec ce projet de loi.

**M. Paul MASSERON.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur.*

Oui, il s'agit en l'occurrence de transformer l'établissement public en une association dérogatoire, puisque les membres du Conseil d'Administration seraient nommés par Ordonnance Souveraine. Il s'agit de donner à la Fondation Prince Pierre, comme à un certain nombre d'entités en Principauté telles que les Ballets et l'Orchestre Philharmonique par exemple, plus de souplesse au niveau de son fonctionnement. Par conséquent, le projet de loi contient très peu d'articles et ces articles sont, au demeurant, très courts.

La Présidente du Conseil d'Administration de la Fondation Prince Pierre souhaiterait que ce soit opérationnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, c'est-à-dire pour le prochain exercice.

**M. le Président.-** Merci beaucoup pour ces précisions.

Je rappelle que lors de la séance d'hier, le Gouvernement s'était engagé à apporter des précisions complémentaires sur certains points qui ont été soulevés.

Il s'agissait :

- la date imminente de ratification de la Convention de Lanzarote,
- ainsi que la date éventuelle de signature de la Convention Médicrime.

Je ne sais pas si vous avez pu avoir les réponses, Monsieur COLLE ?

**M. Robert COLLE.-** *Secrétaire Général du Ministère d'Etat.-*

Pour Médicrime, je n'ai pas la réponse ce soir et pour la Convention de Lanzarote, hier soir le Ministre d'Etat a indiqué que M. Philippe NARMINO était parti à une conférence internationale, il y a quelques jours avec les pouvoirs pour procéder à la signature, donc celle-ci est intervenue. Et pour Médicrime, vous aurez une réponse écrite très rapidement.

**M. le Président.-** C'était juste pour préciser par rapport aux questions qui ont été posées hier. Merci beaucoup.

Hier soir, nous avons terminé la Section 5 – Services publics. Il nous reste donc à procéder au vote, chapitre par chapitre, de la Section 6 – Interventions publiques et de la Section 7 – non des moindres ! – puisqu'il s'agit du Budget d'Equipement et d'Investissements. Ensuite, nous passerons aux motivations de vote et au vote.

Loin de moi l'idée de limiter le temps de parole des Conseillers Nationaux, mais je vous demande d'être brefs, concis et d'éviter de déborder le temps et d'éviter de parler des chapitres qui n'ont pas été modifiés.

Je donne la parole à Monsieur Olivier WENDEN pour la lecture des chapitres.

## **M. Olivier WENDEN.-**

### SECT. 6 – INTERVENTIONS PUBLIQUES

#### I – COUVERTURE DEFICITS BUDGET COMMUNE ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

##### CH. 2 – DOMAINE SOCIAL

602.101/1 – C.H.P.G.....	+	3.270.800
602.101/3 – RESIDENCE DU CAP FLEURI .....	+	1.865.900
602.101/6 – C.H.P.G. SUBVENTION D'EQUIPEMENT .....	+	7.200.000
602.102 – ECOLE D'INFIRMIERES.....	+	690.300
602.103 – DEFICIT DU C.T.S.....	+	999.400
602.104 – OFF. PROTEC. SOC. ....	+	20.185.000
602.105 – A QIETUDINE.....	+	334.900
602.106 – CENTRE RAINIER III .....	+	802.400
602.108 – SERV. MEDIC. D'URG. & REANIMATION.....	+	440.300
		<u>35.789.000</u>

**M. le Président.-** Y a-t-il des remarques ?

S'il n'y a pas de remarque, je vais mettre aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 2 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 3 – DOMAINE CULTUREL

603.101 – MUSEE NATIONAL .....	+	3.200.600
603.102 – CENTRE SCIENTIFIQUE.....	+	3.079.200
603.103 – FONDATION PRINCE PIERRE .....	+	563.400
	+	<u>6.843.200</u>

**M. le Président.-** S'il n'y a pas de demande complémentaire.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 3 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

**II – INTERVENTIONS**

CH. 4. – DOMAINE INTERNATIONAL

SC. 4.1. – SUBVENTIONS

604.102 – BUREAU HYDROGRAPHIQUE INTERN. ....	+	64.500
604.103 – COMMISSION MEDICO-JURIDIQUE .....	+	2.000
604.105 – AGENCE INTER. ENERGIE ATOMIQUE.....	+	1.430.000
604.107 – ACCOBAMS SECRET. FONCTIONNEMENT .....	+	162.000
604.108 – INSTITUT DROIT ECONOMIQUE MER .....	+	98.000
	+	<u>1.756.500</u>

SC. 4.2. – POLITIQUES PUBLIQUES

604.201 – COTISATIONS AUX ORGANIS. INTERN. ....	+	1.420.500
604.202 – FONDATION ALBERT II .....	+	832.100
604.203 – UNION POUR LA MEDITERRANEE.....	+	222.000
604.212 – EXPO INTERNATIONALE YEOSU .....	+	500.000
604.216 – ORG. SECU. & COOP. EN EUROPE .....	+	12.500
604.217 – COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE .....	+	606.000
604.218 – PROTOCOLE KYOTO .....	+	279.600
604.220 – APD - COOPERATION BILATERALE.....	+	4.322.800
604.220/1 – APD - COOPERATION MULTILATERALE.....	+	1.733.000
604.220/2 – APD - ONG MONEGASQUES.....	+	310.000
604.220/3 – APD - AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE.....	+	370.000
604.220/4 – APD - COTISATIONS ORGANISATIONS INTERN. ....	+	148.000
604.220/5 – APD - MICRO CREDIT.....	+	500.000
604.227 – PARTICIPATION ITER .....	+	350.000
604.228 – CONFERENCES INTERNATIONALES .....	+	810.000
	+	<u>12.416.500</u>
	+	<u>14.173.000</u>

**M. le Président.-** C'est un sujet qui a été abordé à plusieurs reprises.

S'il n'y a pas d'autres interventions.

Je demande s'il y a des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 4 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 5 – DOMAINE EDUCATIF ET CULTUREL

SC. 5.1. – SUBVENTIONS

605.101	– ORCHESTRE PHILHARMONIQUE MONACO .....	+	7.466.700
605.101/2	– OPERA MONTE-CARLO .....	+	828.400
605.102	– COMMISSION NATIONALE UNESCO .....	+	4.000
605.103	– COMITE NATIONAL ARTS PLASTIQUES .....	+	14.000
605.104	– C.I.M. ....	+	5.800
605.105	– MUSEE OCEANOGRAPHIQUE .....	+	1.535.000
605.106	– INSTITUT PALEONTOLOGIE HUMAINE.....	+	155.800
605.108	– UNIVERSITE DE NICE.....	+	30.000
605.110	– JEUNESSE AVENIR.....	+	8.500
605.112	– STUDIO DE MONACO .....	+	22.400
605.113	– SCOUTS ET GUIDES DE MONACO.....	+	52.700
605.115	– CŒURS VAILLANTS.....	+	57.300
605.116	– JEUNESSE CATHOLIQUE .....	+	13.900
605.117	– SUBVENTIONS DIVERSES .....	+	171.800
605.122	– COMITE NAT. TRADITIONS MONEGASQUES.....	+	58.800
605.124	– CIE BALLETS DE MONTE-CARLO .....	+	4.142.600
605.125	– CENTRE JEUNESSE PSSE STEPHANIE .....	+	716.000
605.126	– ASSOCIATION DES JEUNES MONEGASQUES .....	+	95.300
605.128	– ACADEMIE LANGUES DIALECTALES .....	+	9.200
605.129	– ASSOCIATION FOI ACTION RAYONNEMENT .....	+	192.500
605.131	– SPECTACLES DU FORT ANTOINE .....	+	154.100
605.132	– ARCHIVES AUDIOVISUELLES .....	+	1.144.300
605.133	– A.P.E.E.M. ....	+	9.800
605.137	– FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS .....	+	1.081.000
605.138	– THEATRE PRINCESSE GRACE .....	+	1.149.400
605.139	– GARDEN CLUB .....	+	192.500
605.140	– MONACO DANCE FORUM .....	+	1.600.000
654.141	– CULTURE - CONTRIBUTIONS .....	+	1.530.000
605.142	– DIVERS CONTRIBUTIONS .....	+	10.000
605.143	– MEDIARAMA - LE LOGOSCOPE .....	+	11.200
605.144	– AIDES DIVERSES CULTES .....	+	40.000
		+	<u>22.503.000</u>
SC. 5.2. – POLITIQUES PUBLIQUES			
605.220	– ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE .....	+	9.173.000
605.230	– VOYAGES ECOLIERS - PROJET JEUNES.....	+	117.100
605.234	– PROGRAMME JEUNESSE .....	+	76.500
		+	<u>9.366.600</u>
		+	<u>31.869.600</u>

**M. le Président.-** Là aussi, je pense qu'on en a parlé à plusieurs reprises.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 5 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 6 – DOMAINE SOCIAL ET HUMANITAIRE

SC. 6.1. – SUBVENTIONS

606.101	– CROIX ROUGE MONEGASQUE .....	+	2.350.300
606.1011	– APD CROIX ROUGE .....	+	131.000
606.102	– AMICALE DES DONNEURS DE SANG .....	+	32.000
606.103	– APD - AMADE .....	+	110.500
606.113	– SOCIETE PROTRECTRICE ANIMAUX .....	+	71.400
606.114	– SUBVENTIONS DIVERSES.....	+	703.100
606.115	– FIGHT AIDS .....	+	100.000
606.127	– ASSOC. MONEG. HANDICAPES MOTEURS .....	+	100
606.129	– JEUNE J'ECOUTE .....	+	384.000
606.130	– APD - AIDE ET PRESENCE.....	+	65.800
606.137	– AMAPEI - CAPS.....	+	1.447.900
606.139	– APD MISSION ENFANCE .....	+	99.300
		+	<u>5.495.400</u>

SC. 6.2. – POLITIQUES PUBLIQUES

606.203	– PREST. SOCIALES AUX ETUD. MONEG. ....	+	250.000
606.204	– GRATIFICATIONS & AIDES SOC. ....	+	265.000
606.205	– BOURSES D'ETUDES .....	+	2.793.000
606.206	– PREVENTION MEDICO-SOCIALE .....	+	963.100
606.207	– AIDE A LA FAMILLE .....	+	130.000
606.208	– FONCT. CENTRE MEDICO-PSYCHOLOG. ....	+	620.500
606.209	– AIDE TRAVAILLEURS IND. AUXIL. ....	+	1.174.600
606.211	– AMELIORATION HABITAT .....	+	100.000
606.212	– MEDECINS - INDTE. COMPENSATOIRE .....	+	46.500
606.214	– DROITS DE RESERVATION .....	+	500.000
606.216	– AIE AUX PERSONNES AGEES .....	+	90.000
606.217	– CENTRE DE COORDIN. GERONTOLOGIQUE .....	+	291.500
606.218	– STRUCTURE D'ACCUEIL SPERANZA .....	+	573.000
606.219	– FORMATION PROFESSIONNELLE .....	+	206.100
606.221	– CENTRE ACCUEIL THERAP. TPS PARTIEL .....	+	392.000
606.222	– AIDE NATIONALE AU LOGEMENT.....	+	9.715.000
606.223	– MESURES EN FAV/P HANDICAPEES. ....	+	410.000
606.224	– BONIF. PRETS ACCESSION PROPRIETE .....	+	5.000
606.228	– AIDE A L'INSTALLATION PROFESS. ....	+	460.000
606.229	– AIDE A L'INSTALLATION ARTISTES .....	+	125.000
606.238	– AMAPEI - FOYER VIE HANDICAPES .....	+	525.600
606.242	– ALLOC. DIFFERENTIELLE DE LOYER .....	+	2.280.000
606.246	– COLONIES DE VACANCES .....	+	65.000
		+	<u>21.980.900</u>
		+	<u>27.476.300</u>

**M. le Président.-** Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 6 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 7 – DOMAINE SPORTIF

SC. 7.1. – SUBVENTIONS

607.101	– CENTRE FORMATION ASM FC .....	+	2.119.300
607.105	– YACHT CLUB DE MONACO .....	+	300.100
607.107	– SUBVENTIONS DIVERSES .....	+	115.600
607.108	– TENNIS CLUB .....	+	273.000
607.110	– FEDERATION MOTONAUTIQUE .....	+	60.200
607.117	– ATP .....	+	50.000
		+	<u>2.918.200</u>

SC. 7.2. – POLITIQUES PUBLIQUES

607.202	– SPORT SCOLAIRE.....	+	975.200
607.203	– COMITE OLYMPIQUE .....	+	1.137.100
607.204	– AIDE AUX SPORTIFS / HAUT NIVEAU .....	+	267.000
607.208	– BOURSES SPORTIVES .....	+	72.000
		+	<u>2.451.300</u>
		+	<u>5.369.500</u>

**M. le Président.-** C'est vrai que tous ces sujets ont été bien développés hier.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 7 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

**III – MANIFESTATIONS**

CH. 8 – ORGANISATION MANIFESTATION

SC. 8.1. – SUBVENTIONS

608.103	– FESTIVAL INT. TV / MEDIAX .....	+	3.865.000
608.104	– EPREUVES SPORTIVES AUTOMOBILES .....	+	17.573.300
608.112	– FESTIVAL MONDIAL THEATRE AMAT. ....	+	7.000
608.116	– EXPLOITATION GRIMALDI FORUM SAM .....	+	6.250.000
608.130	– EXPOSITIONS FLORALES .....	+	15.000
608.132	– MANIFESTATIONS SPORTIVES .....	+	1.000.000
608.134	– MONACO INTER EXPO .....	+	400.000
608.137	– EVENEMENT CULT. GRIMALDI FORUM .....	+	3.400.000
		+	<u>32.510.300</u>

SC. 8.2 – POLITIQUES PUBLIQUES

608.201	– MANIFESTATIONS NATIONALES.....	+	200.000
608.205	– CONGRES - RECEPTIONS.....	+	730.000
608.206	– CONGRES - CONTRIBUTIONS .....	+	1.200.000
608.207	– MANIFESTATIONS CULTURELLES.....	+	351.300
608.213	– ANIMATION .....	+	50.000
		+	<u>2.531.300</u>
		+	<u>35.041.600</u>

**M. le Président.-** Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 8 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

**IV – INDUSTRIE - COMMERCE - TOURISME**

CH. 9 – AIDE INDUSTRIE COMMERCE ET TOURISME

SC. 9.1 – SUBVENTIONS

609.117 – CHAMBRE DE DEVELOPPEMENT .....	+	990.000
609.119 – COORDIN. CAM COM. LIMITOPHES.....	+	170.000
609.121 – ASSOCIATIONS DEVEL. DURABLE .....	+	138.000
	+	<u>1.298.000</u>

SC. 9.2 – POLITIQUES PUBLIQUES

609.201 – AIDE COMMERCE.....	+	230.000
609.202 – AIDE INDUSTRIE.....	+	2.000.000
609.204 – BONIFICATIONS DE PRETS.....	+	32.000
609.208 – ETUDES ECONOMIQUES.....	+	3.176.000
609.210 – AIDE DEVELOPPEMENT DURABLE .....	+	630.000
609.213 – RACHAT INVESTISSEMENT .....	+	1.000
609.214 – INTERVENTION ECONOMIQUE .....	+	20.905.000
609.218 – EXPLOITATION GARE.....	+	1.233.000
609.221 – PARTICIPATION RESEAU TELE.....	+	542.000
	+	<u>28.749.000</u>
	+	<u>30.047.000</u>

**M. le Président.-** Ca a fait une grosse partie des débats là aussi.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 9 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

**SECT. 7 – EQUIPEMENT ET INVESTISSEMENTS**

CH. 1 – GRANDS TRAVAUX - URBANISME

701.902 – FR. ETUDES URBANISMES & GRANDS TRAVAUX.....	+	929.400
701.907 – AMELIORATION SECU. TUNNELS ROUTIERS.....	+	1.922.000
701.908 – TUNNEL DESCENDANT.....	+	1.680.000
701.911 – URB. SNCF – VOIRIE & RESEAUX.....	+	3.900.000
701.912 – DESENCLAV. OUEST FONTVIEILLE.....	+	4.000.000
701.913/1 – URB. SNCF - ILOT AUREG./GRIMALDI .....	+	20.000
701.913/2 – URB. SNCF – ILOT CHARLES III .....	+	280.000
701.913/3 – URB. SNCF – ILOT CANTON.....	+	14.152.000
701.913/4 – URB. SNCF – ILOT RAINIER III.....	+	31.000.000
701.913/5 – URB. SNCF – ILOT CASTELERETTO .....	+	10.000
701.913/6 – URB. SNCF – ILOT PRINCE PIERRE .....	+	25.000.000

701.913/7 – URB. SNCF – ILOT PASTEUR.....	+	1.686.000
701.914 – TRANSPORT COLL. & FUNICULAIRE.....	+	1.000
701.997 – LIGNE GRANDE VITESSE.....	+	400.000
		<u>84.980.400</u>

**M. le Président.-** Monsieur Philippe CLERISSI.

**M. Philippe CLERISSI.-** Merci.

Hier, j'avais malencontreusement égaré mes chiffres, je les ai réimprimés aujourd'hui. Ces chiffres sont les vôtres, simplement vous nous l'aviez promis Monsieur PICCININI, non non, ce sont les vôtres, c'est-à-dire les vôtres...

(Rires).

**M. Marco PICCININI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* Désolé, je vous le promets que je ne le ferai plus la prochaine fois...

(Rires).

**M. Marco PICCININI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* ...De vous donner de mauvais chiffres, mais cette fois-ci c'est arrivé par le hasard des choses.

**M. Philippe CLERISSI.-** Les chiffres ici, à l'exécution de...

**M. Marco PICCININI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* Merci de votre honnêteté en tous les cas.

**M. Philippe CLERISSI.-** Non, non. On avait pris pour exemple 2009 et on arrive effectivement à un ratio de plus de 30 % si vous voulez. Ce que je vous demande, c'est parce que l'on voit sur 2011 et 2012, une baisse très nette, on descend en-dessous des 200 M€ d'investissements publics. Si vous pouviez, comme vous l'aviez promis, Monsieur PICCININI, nous sortir les rachats au Fonds de Réserve Constitutionnel pour avoir véritablement une notion très claire de ce que sont réellement les investissements publics sur les dix dernières années. Voilà c'est tout ce que je vous demande.

**M. Marco PICCININI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* A une prochaine

occasion, qu'elle soit plus intime ou publique, je réaliserai votre souhait comme vous voulez, on pourra certainement sortir tous les éléments et décortiquer tous ces sujets-là, parce qu'il faut faire la différence entre le fonds de rachat, les rachats que le Fonds de Réserve Constitutionnel fait ou les investissements directs qui sont faits dans la Tour Odéon. Donc, il faut dépolluer tout ça pour arriver à la réalité des chiffres, mais ça nous intéresse autant que vous de faire cet exercice, et il sera fait bien volontiers.

**M. Philippe CLERISSI.-** Parfait, je vous remercie.

**M. le Président.-** Je pense qu'à l'occasion des débats du Budget Primitif, on pourrait effectivement avoir des chiffres qui soient les vrais, sans inquiétude particulière, qui soient validés et effectivement décortiqués comme vous venez de le dire, pour savoir exactement ce qui tient du rachat ou des investissements.

Madame GRAMAGLIA, vous avez la parole.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipeement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui, ou pendant la Commission des Grands Travaux, je crois qu'elle est prévue le 13 novembre 2012.

**M. le Président.-** Ou les Grands Travaux éventuellement. C'est adapté, peut-être au début, d'essayer de faire une synthèse sur l'investissement sur les dix dernières années, je pense que ça répondrait à la question qui a été posée à plusieurs reprises par nos collègues.

**M. Marco PICCININI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* Je peux dire que l'importance *rem tene, verba sequentur*, c'est que la matière, on l'a ; après l'explication suivra d'un commun accord, le moment venu.

**M. le Président.-** Bien. Y-a-t-il d'autres remarques sur ce chapitre ? Monsieur Laurent NOUVION.

**M. Laurent NOUVION.-** Est-ce que le Gouvernement pourrait nous faire un point sur l'article 701.912 portant sur le désenclavement ouest de Fontvieille ? Nous en avons parlé en séance privée mais je crois que c'est important, parce que beaucoup de compatriotes se posent la question sur l'avancement des travaux, sur la finition des travaux et il s'agit quand même d'une somme substantielle de 4 M€. Merci.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* S'agissant du désenclavement ouest par Fontvieille, par la liaison Marquet, je rappelle d'abord qu'il y a une réflexion générale qui a guidé l'ensemble de la démarche des Services du Gouvernement avec pour objectif de répondre à trois profils d'usagers pour ce nouveau schéma de circulation de Fontvieille : les résidents bien sûr, les salariés pendulaires et les industriels. Tous ces usagers ont des contraintes et des besoins différents.

Pour les résidents du quartier de Fontvieille, dont la majorité, je vous le rappelle, se situe au sud et à l'est du stade Louis II, il s'agit en priorité de réduire la circulation de transit.

Pour les salariés pendulaires, le flux matinal doit être orienté vers les parkings et, le soir, vers les sorties du quartier.

Et enfin la troisième catégorie : les industriels. Il s'agit pour eux de faciliter le flux des poids lourds vers les rues où se concentrent toutes les sociétés industrielles, donc essentiellement la rue de l'Industrie et la rue du Gabian ou d'orienter les poids lourds dans la zone de stationnement prévue à cet effet dans la nouvelle Z.A.C..

Pour le planning, il y aura une communication très importante qui va être faite sur ce nouveau schéma de circulation et une agence de communication nous a fourni des plans et des visuels très détaillés que l'on vous présentera et qui seront affichés dans tout le quartier de Fontvieille et dans la Principauté. Le planning pour les mois d'octobre et novembre verra la mise en service du giratoire avenue des Guelfes et celui de l'avenue des Papalins, la mise en service également du giratoire avenue Albert II, de celui de l'avenue des Papalins et rue du Campanin et la mise en double sens de la voie entre les deux derniers ronds-points.

Entre décembre et janvier, nous mettrons en service le giratoire au débouché de la voie Marquet, le giratoire rue des Guelfes et la rue des Ligures. Il y aura une inversion du sens de circulation de l'avenue des Castelans et l'ouverture du double sens de

l'avenue des Guelfes et de l'avenue Albert II jusqu'au giratoire qui se situe en bas de l'avenue de Fontvieille.

Alors, bien sûr, pendant la Commission des Grands Travaux, je vous ferai une présentation avec des visuels très parlants de ces axes de circulation, ça sera plus facile à comprendre.

L'ouverture de la voie Marquet se fera en mars 2013 avec la modification des accès des rues du Gabian ouest et de l'Industrie.

**M. le Président.-** Merci beaucoup pour ces renseignements.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci.

**M. le Président.-** Y-a-t-il d'autres remarques ? Monsieur Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Merci, Monsieur le Président.

Ce désenclavement ouest concerne la Z.A.C. Saint-Antoine. Il y a dans cette zone, je crois, une centaine de places de parking, j'espère qu'elles seront gérées par le Service des Parkings monégasque. Ensuite, comment est-ce que vous contraindrez les usagers à utiliser ce parking qui va être plus loin de leur lieu de travail que celui du stade, qui a déjà du mal à être occupé ? Dernière question, est-ce que vous êtes sûr que dans la bretelle d'accès deux poids lourds arriveront à se croiser ?

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Tout a été fait en fonction de l'arrivée des poids lourds sur le quartier de Fontvieille, donc deux poids lourds devraient, en principe, se croiser. Et n'oubliez pas que d'ici quelques années, il y aura l'arrivée du tunnel descendant, avec l'arrivée des poids lourds directement dans la zone de Fontvieille. S'agissant des parkings, je n'ai pas très bien compris votre question, à savoir les gens ne se garent pas dans le parking du Stade ?

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Non, je vous demande...

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Pour la gestion, ça sera le Service des Parkings Publics.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Ce parking, je crois de 600 ou 700 places, comment allez-vous le remplir en contraignant les gens, en les invitant par quelle mesure à aller se garer dans ce parking plutôt que dans un autre ?

Je sais qu'il y a saturation mais vous savez que les gens cherchent toujours le parking qui est le plus proche de leur lieu de travail et le parking du Stade, je pense, dispose de nombreuses places vides, du fait de son éloignement du centre de Monaco. Donc, ce parking qui va être encore plus loin aura encore plus de mal à intéresser les travailleurs.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Il va se remplir une fois que les parkings les plus proches seront pleins, les abonnements vont se reporter obligatoirement sur les places restantes et les plus éloignées. Sachant que, par exemple, pour tout ce qui est pour l'hôpital, des navettes ont été mises en place. On espère que les gens qui vont arriver de l'extérieur de Monaco vont se garer dans les parkings situés aux périphéries de la Principauté.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Je pose ces questions parce qu'on a engagé 200 M€ de finances publiques pour ces travaux, il faudrait que l'on en attende un retour au moins de 2 %, c'est-à-dire 4 M€ par an. Donc, il faudra faire le point des recettes générées par cette zone pour savoir si cet investissement est rentable ou pas.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* L'investissement de 400 M€, ce n'est pas pour les parkings simplement mais aussi pour la voie de désenclavement et nous attendons beaucoup de cette voie pour l'entrée dans la Principauté de Monaco.

S'agissant des parkings, vous savez qu'il y a une pénurie importante de l'ensemble des parkings en Principauté de Monaco, donc ils vont se remplir forcément lorsque les parkings les plus proches seront pleins.

**M. le Président.-** C'est bon ? Monsieur Philippe CLERISSI.

**M. Philippe CLERISSI.-** Merci.

Je suis désolé de revenir là-dessus mais ce parking sera vraisemblablement vide le week-end, le samedi,

le dimanche et l'été. Or le parking du centre commercial est souvent plein le samedi, pas souvent le dimanche et l'été mais peut-être un jour. Donc, vraisemblablement, si on a le même type de produit à Monoprix, et c'est ce qu'il risque d'arriver, les clients partiront directement dans le parking qui est vide, autrement dit, ils achèteront à Monoprix, la T.V.A. va s'évaporer et va partir en France et donc il y aura un manque à gagner pour Carrefour. C'est simple comme bonjour et c'est ce qu'il va se passer.

**M. le Ministre d'Etat.-** Je redis, Monsieur CLERISSI, ce que j'ai dit. D'abord la signature avec Monoprix n'est pas faite, les discussions sont en cours même si Monoprix a été choisi à l'issue de l'appel d'offre dont on a longuement parlé hier. Je redis ce que j'ai dit hier, les produits que l'on trouvera à Monoprix, dont la surface n'est pas comparable à celle du Carrefour, ce sont des produits que l'on trouve aujourd'hui dans le Monoprix de la rue du Bac à Paris ; ce sont des produits qui sont d'une gamme beaucoup plus élevée et qui ne correspondent pas non plus à toute la gamme de Carrefour. Donc c'est une gamme plus restreinte, d'un niveau de prix supérieur et c'est ça, en tous les cas, la proposition de Monoprix. La proposition engage si on signe avec Monoprix, Monoprix est engagé par sa description d'activité.

**M. Philippe CLERISSI.-** Carrefour est engagé à faire 75 % d'alimentaire et aujourd'hui vous voyez que Carrefour fait du sous-vêtement, fait du jardin, fait de l'accessoire automobile, tape un peu de partout, tout simplement parce qu'avec l'alimentaire, ce qui était prévu à l'origine, la convention initiale, ils ne s'en sortaient pas. Je sais comment se passent les extensions de convention. Vous allez voir au bout d'un moment quand Monoprix va avoir des difficultés parce qu'il ne peut pas tout faire et que justement il est dans un objet très strict, il va vous demander des extensions de convention. Eh bien, on sera vigilant à ce moment-là pour voir si vous les accordez ou pas. Mais je sais que vous avez accordé toutes les extensions de convention de manière générale, et bien souvent à tort, sur des commerces qui, parfois, se font concurrence.

**M. le Président.-** Bien. Y-a-t-il d'autres interventions sur ce chapitre ? Monsieur Pierre LORENZI.

**M. Pierre LORENZI.-** Merci, Monsieur le Président.

Dans le rapport pour le Budget Primitif 2012, la Commission des Finances et de l'Economie Nationale avait attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité de faire preuve de davantage de vigilance et de transparence dans l'attribution des marchés publics. Ces attributions sont en effet primordiales pour l'économie monégasque car elles traduisent la politique d'investissement et d'équipement de l'Etat.

Le choix de l'entreprise attributaire doit donc obéir à un certain nombre de critères qualitatifs qui, au demeurant, sont exigés par l'Etat, par exemple au travers de cahiers des charges rigoureux. Mais, plus encore, il serait souhaitable que le Gouvernement intègre, dans l'attribution desdits marchés, des exigences tenant aux entreprises sous-traitantes. En effet, il apparaît indispensable que les entreprises attributaires « jouent le jeu » en ayant recours à plusieurs sous-traitants dans le respect de la priorité nationale et j'insiste sur la priorité nationale.

Je m'explique car le sujet est complexe. On remarque que certaines entreprises, une fois le marché obtenu, vont avoir recours à « leurs » sous-traitants, souvent habituels et extérieurs, et exclusivement à ceux-ci, ne permettant pas à d'autres entreprises monégasques de bénéficier du chantier, que ce soit de manière directe ou indirecte. De ce fait, les retombées bénéfiques pour l'économie locale sont amoindries et les effets de la politique d'investissement de l'Etat s'en trouvent affaiblis.

Nous aimerions que le Gouvernement, lors de la rédaction des appels d'offres et des cahiers des charges, intègre cet élément dans les attributions et qu'il en fasse un critère d'une particulière importance. L'Etat doit jouer son rôle de régulateur car il n'est pas équitable et acceptable que certains confisquent le bénéfice économique de l'investissement public. Le secteur du bâtiment est crucial pour une grande partie de nos entreprises et, par voie de conséquence, pour l'emploi en Principauté. Si les entreprises sous-traitantes ont un chiffre d'affaires moindre, elles embaucheront moins. Les recettes de l'Etat comme les cotisations sociales s'en trouveront diminuées.

L'Etat dispose des moyens matériels et juridiques pour imposer plus de transparence et d'équité, et nous souhaiterions qu'ils soient mis en œuvre.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui, le Gouvernement partage votre

point de vue, Monsieur LORENZI. Dans les différents appels d'offres, nous demandons toujours à ce qu'il y ait un pourcentage d'entreprises sous-traitantes monégasques, de recourir obligatoirement à des entreprises monégasques.

**M. Pierre LORENZI.-** Ce serait peut-être souhaitable d'imposer des taux d'utilisation de sous-traitants monégasques plus important que ceux que l'on emploie à l'heure actuelle, de manière à être vraiment certain des retombées pour Monaco. Les entreprises qui, elles, ont eu le marché, sont des entreprises monégasques. Elles ont eu une priorité, donc il faut aussi qu'on les contraigne à cette même priorité, envers l'environnement économique dans lequel elles évoluent.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui, c'est ce que je vous dis, il y a un pourcentage à respecter et les entreprises qui se voient attribuer des marchés ont l'obligation de faire travailler des entreprises sous-traitantes en Principauté de Monaco, des entreprises monégasques.

**M. Pierre LORENZI.-** Oui, mais dans cette période-là, particulièrement comme l'ont souhaité certains de mes collègues d'ailleurs, qu'on accentue ce pourcentage-là, qu'on soit d'autant plus rigoureux envers le respect de ces mesures. On sait bien que, là aussi, il y a parfois des dérapages ou en tous les cas des entreprises qui ne jouent pas le jeu, comme je l'ai souligné.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* On va renforcer les contrôles.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Monsieur Laurent NOUVION.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci.

Pour aller dans le sens de Monsieur LORENZI et, plus généralement dans la procédure d'appel d'offre, je crois que nous allons avoir un cas pratique, tout à fait essentiel, concernant l'extension du Centre Commercial de Fontvieille avec une présentation qui est, je crois, prévue le 5 novembre.

Le Gouvernement nous en a parlé au Budget Primitif l'année dernière en invoquant une certaine

urgence et je crois que la complexité du sujet est apparue au fur et à mesure des mois, ce qui a eu pour conséquence de retarder la présentation aux élus. Je crois que dans les semaines et les mois qui viennent, nous aurons tout le loisir, chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, de prendre nos responsabilités en fonction de ce qu'il nous sera présenté par le Gouvernement. Bien entendu, en ce qui nous concerne, sur l'extension du Centre Commercial de Fontvieille, nous demanderons officiellement, comme nous l'avons fait l'année dernière, nous confirmerons notre demande pour un appel d'offre en bonne et due forme. Merci.

**M. le Président.-** Je crois que personne ne remet en doute cette position et je vous dirai que le 5 novembre, vous aurez la présentation de l'étude pour présenter les financements, si j'ai bien compris le montage.

Monsieur le Ministre.

**M. le Ministre d'Etat.-** Je confirme, tout à fait mais je le répète encore une fois, il y aura évidemment un appel d'offre pour les travaux de rénovation du centre commercial. Le retard est dû, Monsieur NOUVION, effectivement à la complexité juridique des hypothèses que nous souhaitons vous soumettre mais également au fait que cette opération de restructuration du Centre Commercial est conditionnée au déplacement de la collection de voitures particulière du Souverain et que tant que l'on n'a pas trouvé de place pour cette collection, on est dans l'attente. Donc, comme les autres, cette opération est une opération-tiroir.

**M. le Président.-** Monsieur Philippe CLERISSI.

**M. Philippe CLERISSI.-** Oui, il n'y a pas que ça, Monsieur le Ministre. Il y a le problème des commerçants au moment des travaux. Parce que d'après ce que je sais, enfin je sais ou je ne sais pas, vous allez bientôt nous montrer le projet définitif mais, normalement, il devrait y avoir des reprises de béton. Le projet tel qu'il avait été défini, l'avant-projet que vous nous aviez présenté incluait donc : les cinémas dans la salle du Canton, il y avait au-dessus une cafétéria, déplacement de la collection des voitures du Prince Rainier III mais après il y a l'impact que ça a sur l'ensemble des commerçants. Comment ça va se passer ? On a vu récemment lors de la présentation de l'agrandissement et la rénovation de l'Hôtel de Paris que l'administration de la Société des

Bains de Mer ne sait toujours pas si l'hôtel va fermer complètement pendant un, deux ou trois ans ou sera ouvert à moitié, on n'en sait rien. Bon, la question est posée pour le Centre Commercial, ça risque de faire des dégâts parmi les commerçants parce que l'on ne sait absolument rien, nous les commerçants de la façon dont vous allez procéder.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur CLERISSI, si je viens de dire qu'il y a un appel d'offre, ça veut dire qu'il n'y a pas de projet validé par le Gouvernement. Ce que le Gouvernement va faire après la présentation du 5 novembre, c'est l'élaboration d'un cahier des charges. Ce cahier des charges servira à l'appel d'offre, donc on est loin du sujet que vous évoquez et qui va se poser effectivement et qui devra être pris en compte par les entreprises qui répondront à l'appel d'offre. On examinera, comme on le fait à chaque fois avec vous, vous serez informés des différentes réponses au cahier des charges lié à l'appel d'offre.

**M. Philippe CLERISSI.-** Enfin, on est loin, mais pas si loin non plus ! Le projet avait été défini et présenté. Plusieurs fois on avait demandé que tout aille dans ce sens, j'espère que vous n'avez pas encore changé. D'après ce que je sais, la collection de voitures anciennes serait déplacée et j'espère que pour les cinémas, ils seront là, je ne vais pas me répéter encore une fois.

**M. le Ministre d'Etat.-** Ça sera dans le cahier des charges.

**M. Philippe CLERISSI.-** Voilà, merci.

**M. le Président.-** Chers collègues, on devrait avoir une Commission des Grands Travaux, il devrait y avoir aussi les discussions pendant le Budget Primitif. Essayez de vous centrer pour ce qui concerne la fin de l'année 2012, parce que sinon on va refaire un budget à rallonge.

Y-a-t-il d'autre remarques ? S'il n'y a pas de remarque, je mets aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 1 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 3 – EQUIPEMENT PORTUAIRE

703.904 – SUPERSTRUCT. DIGUE FLOTTANTE .....	+	100.000
703.906 – AMENAGEMENT AVANT PORT.....	+	103.000
703.940 – OUVRAG. MARITIMES & PORTUAIRES .....	+	30.000
703.9405 – URBANISATION EN MER - ETUDES.....	+	830.000
	+	<u>1.063.000</u>

**M. le Président.-** Monsieur Fabrice NOTARI.**M. Fabrice NOTARI.-** Merci, Monsieur le Président.

L'aménagement du port, on en a parlé à de nombreuses reprises.

Depuis que la digue est arrivée, on ne peut pas dire que ça a vraiment progressé d'une manière fulgurante, pour preuve aussi aujourd'hui le Yacht Club qui semble-t-il prend encore du retard. On sait qu'il y a des problèmes de façade, des modifications, des problèmes au niveau de la piscine ; en fait la piscine, c'est vrai, c'est quelque chose de difficile et compliqué à faire en bâtiment, mais là ce n'est pas l'eau qui fuit mais de l'argent, parce que je crois que ça va coûter très cher.

Par ailleurs, il y a tout l'aménagement du port, non seulement le Yacht Club mais il y a tout le reste et ça progresse très peu. Il y a l'alimentation des bateaux en électricité avec le futur troisième poste d'électricité, et il y a un événement que l'on connaît chaque année : le Yacht Show qui bénéficie effectivement de tout le bassin maintenant mais dans des conditions pas toujours évidentes parce que, ce que l'on appelait avant la « digue nord », elle n'est pas terminée, on a mis des pots de fleurs, on a fait un peu de ratissage et pour l'instant, rien n'est vraiment terminé, même disons que l'on a pas eu d'explications sur quand et comment et combien ça allait coûter pour la suite à venir.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur NOTARI, je vous réponds et ensuite Madame GRAMAGLIA vous donnera les précisions sur le Yacht Club. Le Conseil Stratégique pour l'Attractivité a demandé au Gouvernement de consacrer, en quelque sorte, l'année 2013 au port. L'année 2013, c'est la fin du Yacht Club, même si la livraison se fera au début de l'année suivante mais, en tous les cas, ça sera la fin des travaux et à ce moment-là, on pourra commencer à remettre en état le port, notamment par la construction des locaux pour la capitainerie, le réaménagement du début de la digue, *et cetera*. Pour

l'instant, tant que le Yacht Club n'est pas terminé, ça reste en l'état, même si nous avons fait un effort de nettoyage et de camouflage, il faut bien le dire aussi, des différents baraquements qui sont ici et là dans le port au moment du mariage du Souverain et, encore récemment, il y a quelques mois. Je suis allé avec Madame GRAMAGLIA et ses collaborateurs sur le port pour voir comment on pouvait améliorer les choses mais c'est normalement l'année prochaine, en 2013, qu'on devrait commencer réellement à mettre en œuvre un aménagement définitif, disons plus définitif qu'aujourd'hui. Madame GRAMAGLIA va vous donner plus de précisions sur le chantier du Yacht Club.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipelement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Le chantier du Yacht Club sera terminé fin 2013, dernier trimestre 2013, il devrait être livré à partir de ce moment-là. Ensuite M. D'ALESSANDRI prendra possession du bâtiment et il sera ouvert au public, je pense, dans l'année 2014, le temps de prendre possession de ce bâtiment et de laisser passer peut-être le Grand-Prix. Pour le Service des Travaux Publics, les travaux seront terminés et livrés fin 2013.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur Fabrice NOTARI.

**M. Fabrice NOTARI.-** Juste une petite précision : on a eu, il y a quelques années, droit à un concours pour l'aménagement du port, concours qui n'a pas été suivi d'effet. Si ça n'a pas lieu ce soir, pendant la Commission des Grands Travaux, pourrait-on avoir quelques précisions sur les aménagements et, plus précisément, secteur par secteur du port, ça serait une bonne chose ? Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipelement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui, une précision...

**M. le Président.-** Ah ! Pardon.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Pardon, Monsieur le Président.

**M. le Président.-** Je vous en prie.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Des précisions plus détaillées en tous les cas à la Commission des Grands Travaux. Le projet de réaménagement de la darse nord, a pour finalité de transposer la collection de voitures du Prince Rainier III et de faire un espace musée consacré à l'automobile. Sur le quai des États-Unis, il y a un confortement provisoire, et une étude sur ce confortement est en cours pour maintenir la stabilité de la structure. C'est vrai que l'on a pris un peu de retard sur tous les travaux qui sont autour du port Hercule, en raison notamment des contraintes budgétaires et c'est pour cela que les deux superstructures digues nord et sud n'ont pas encore été réalisées. En 2013 ou 2014, on devrait avancer sur ces superstructures, mais je vous ferai un point détaillé lors de la Commission des Grands Travaux.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Monsieur Laurent NOUVION.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci.

Concernant l'équipement portuaire, je voudrais donner des chiffres qui sont très éloquentes sur le Budget 2011. Il avait été consacré près de 6 M€ sur les équipements portuaires et, en 2012, nous sommes à 1.063.000 €. Cela n'est pas acceptable.

Ça fait dix ans que la digue est arrivée, Monsieur NOTARI en parle avec un ton très conciliant, mais je crois que ça n'est pas acceptable ! C'est d'autant moins acceptable pour les usagers du port et pour tous les gens qui habitent et qui utilisent notamment ce quartier.

Ce que je n'arrive pas à comprendre, Monsieur le Ministre, c'est que vous parlez, effectivement, de plus en plus d'opérations-tiroirs puisque Monaco est un puzzle et que nous avons un territoire relativement exigu et vous nous avez dit, tout à l'heure, une chose qui m'étonne : « le Conseil pour l'Attractivité a décidé ». Il décide ! C'est un Conseil pas un organe décisionnaire, c'est le Gouvernement qui décide et puis, il y a une Assemblée qui peut aussi avoir son mot

à dire. Donc je suis assez étonné, vous avez dit que le Conseil pour l'Attractivité a décidé ou a suggéré que l'année 2013 soit consacrée à un aménagement du port, mais ça fait onze ans que l'on parle de l'aménagement du port ! On va en être au troisième ou quatrième projet architectural pour décider où vont être placés les phares, les aménagements de la digue nord, les superstructures, *et cetera*.

Moi, je n'y crois plus et j'y crois d'autant moins que vous nous dites que concernant l'aménagement de la zone commerciale de Fontvieille, l'extension, que bien entendu il faut trouver une place pour la collection de voitures du Prince Souverain et votre conseiller pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme vient de nous dire que la place est choisie, puisque c'est sur la darse nord, ça fait trois ans que l'on nous en parle. Alors la décision est prise ou elle n'est pas prise ? On le fait là ou on ne le fait pas là ? On sait qu'il y a un certain nombre de contraintes avec le Grand Prix, on sait qu'il faut attendre de démonter et de remonter tout de suite et de travailler très très vite entre la fin des tribunes qui sont enlevées pour le Grand Prix et le début de l'année suivante.

Là-dessus, sur l'équipement portuaire, je suis désolé, je n'y crois plus et je considère, pour moi, que le Gouvernement n'est plus crédible.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur NOUVION, je n'ai pas dit que le Conseil Stratégique avait décidé. J'ai peut-être dit qu'il avait proposé au Gouvernement. Les mots ont un sens, restons crédibles justement, donc ne déformez pas mes propos.

Sur la collection du Prince Souverain, le lieu définitif est choisi : c'est la darse nord. Le problème, c'est le lieu provisoire, pourquoi ? Parce que pour des raisons budgétaires – et le Gouvernement assume ce choix, que ça vous plaise ou pas Monsieur NOUVION – assume ce choix d'avoir différé les travaux de la darse nord pour remettre à l'équilibre notre budget. C'est un choix politique que le Gouvernement assume et donc nous avons un problème pour localiser provisoirement...

*(Intervention hors micro, inaudible).*

**M. le Ministre d'Etat.-** ...et oui évidemment, provisoirement la collection du Prince Souverain, si on ne veut pas encore retarder pendant plusieurs années la rénovation du Centre Commercial. Voilà c'est tout simple, ce n'est pas compliqué.

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

**M. Laurent NOUVION.-** Oui, je vous remercie, Monsieur le Ministre, de votre réponse. Effectivement, c'est un choix politique, c'est parfaitement le droit du Gouvernement mais en ce qui nous concerne, nous ne sommes pas convaincus.

Merci.

**M. le Président.-** Je donne la parole à Monsieur Gérard BERTRAND.

**M. Gérard BERTRAND.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, vous avez répondu en partie à ma question, mais je voudrais quand même revenir sur le manque d'entretien flagrant de toute la zone portuaire.

En effet, tous les habillements en bois des postes techniques sont cassés ou en très mauvais état, la zone de débarquement des croisiéristes qui donne la première impression de la ville est sale. Par exemple, la porte des toilettes publiques est cassée, les sanitaires sont cassés, les escaliers qui montent à Monaco-Ville sont dans un état lamentable... Bref, tout ça ne donne pas une image digne de la Principauté. Alors faut-il vraiment attendre 2013 pour faire ces travaux ? Ce ne sont pas des travaux importants et qui ne donnent pas une image favorable pour la Principauté.

Merci.

**M. le Président.-** Merci.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Nous avons réalisé par rapport à l'entretien et l'aménagement du port avec le budget dont on dispose, pas mal d'améliorations, même s'il y a encore beaucoup à faire, je vous l'accorde. Le service de nettoyage de la ville a fait l'objet d'une réflexion avec la Société Monégasque d'Assainissement Monégasque (S.M.A.) et une grande amélioration a été apportée. Une réflexion plus générale des liaisons entre le port et toutes les rues qui arrivent sur ce fameux port Hercule, à savoir les rues Princesse Caroline, de Millo est en cours. De plus en plus de containers sont installés et des solutions pour éviter cet amoncellement de poubelles en haut des rues devraient être trouvées.

D'un point de vue propreté, on est en train d'améliorer grandement les choses et les différentes réunions avec les personnes intéressées installées sur

le port vont dans le bon sens, puisque cette amélioration est constatée par les usagers. Maintenant il y a d'autres travaux qui restent à faire effectivement mais les contraintes budgétaires pour l'instant font qu'ils sont légèrement différés.

**M. le Président.-** Merci. Je donne la parole à Madame Anne POYARD-VATRICAN.

**Mme Anne POYARD-VATRICAN.-** Merci.

Pour ne pas rallonger, je dirais simplement que j'espère, Monsieur le Ministre, que pour l'intérêt de la Principauté vous écouterez plus le Conseil Stratégique que vous n'avez écouté jusque-là le Conseil National. Car cela fait des années que nous appuyons pour qu'un effort significatif soit fait au niveau du port, pour une meilleure image mais aussi pour améliorer les recettes de T.V.A. Si c'est un investissement, celui-ci est rentable et par ces temps difficiles il faut savoir investir là où des recettes sont en vue. Le port est la première image que reçoivent tous les croisiéristes qui arrivent, le Yacht Show est une très belle manifestation qui, je vous ne l'apprends pas, est dans le domaine du très grand luxe, il est certain que si on veut continuer sur cette voie, il faut pouvoir être à la hauteur. Suivez l'avis du Conseil National et aussi maintenant l'avis du Conseil Stratégique.

**M. le Président.-** Merci. Monsieur Eric GUAZZONNE.

**M. Eric GUAZZONNE.-** Merci.

Juste une réflexion, je pense que sur l'opération darse nord, il y aura des parkings, donc il faudra creuser, il y a de fortes probabilités pour que l'on trouve de l'eau et des cavernes. Donc, dans le choix de l'entreprise, je souhaite que l'on ne fasse pas la même erreur qui s'est passée pour le Yacht Club et que l'entreprise soit prévenue, qu'effectivement au bord de l'eau, elle risque de trouver de l'eau !

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

La parole est à M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Merci du conseil.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Merci.

Monsieur le Ministre, hier soir, lorsque je m'inquiétais de la diminution notable des travaux d'équipements par rapport aux dix dernières années, des trois dernières années sur les sept précédentes surtout en comparant les taux d'exécution une fois achevés, vous me disiez que ces travaux d'équipements n'avaient servi jamais de variable pour ajuster les déficits budgétaires. Et là, vous nous dites exactement le contraire, à savoir que les travaux de la darse nord sont reculés pour des raisons d'équilibre budgétaire à respecter. Est-ce que les travaux d'équipements servent ou pas d'ajustable, pour arriver à des budgets équilibrés ? C'est une première question.

La deuxième est pour Madame le Conseiller, je le répète comme l'année dernière, terminez les travaux qui sont commencés avant d'en commencer d'autres. Le port doit être une priorité, c'est une source de recettes et avec une société qui évolue dans un contexte extrêmement compliqué, des poubelles, des places de parking inexistantes ou monopolisées par quelques bateaux, des gravats extrêmement compliqués.

J'avais demandé l'année dernière aussi, concernant l'attribution des places, la création d'une Commission de contrôle pour l'état des navires, une sorte de contrôle technique. Est-ce qu'en un an les choses ont évolué ? Je n'ai pas entendu parler que qui que ce soit ait été convoqué à un contrôle technique.

Merci.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur SPILLOTIS-SAQUET, pour construire un musée, on commence par faire une prévision de recettes et après on passe aux dépenses.

Lorsqu'on prévoit des recettes, on essaye de faire des prévisions les plus justes possible. Quand on imagine des dépenses, le Gouvernement ne pratique pas par une diminution *ab initio* des dépenses d'équipements, c'est-à-dire que l'on ne commence pas par dire que l'on va récupérer 100 M€ sur les dépenses d'équipements pour après réaffecter les 100 M€ ailleurs ou on va les faire disparaître pour faire des économies.

Le Gouvernement fait d'abord, une liste de priorités, puis classe ces priorités et c'est ça le choix politique. Cet investissement – mais il y en a d'autres qui ont été prioritaires et qui ont été maintenus – nous ne l'avons pas jugé prioritaire pour le budget 2012.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** J'entends bien qu'*a priori* vous fassiez des arbitrages, mais en cours

d'année, vous en avez fait d'autres, 85 M€ en 2009, 51 M€ en 2010 et 56 M€ en 2012 pour limiter l'explosion des déficits. Donc, ça, ce ne sont pas des arbitrages faits *a priori* mais *a posteriori* qui sont venus grever le montant des travaux d'équipements.

**M. le Ministre d'Etat.-** Non, parce que ça peut être aussi des projets non démarrés, des projets qui sont retardés, c'est quand même complexe. En tous les cas, nous n'avons pas procédé sur les investissements avec une démarche de variables d'ajustements, qui consisterait comme je le disais toute à l'heure à enlever *a priori* tant de millions et pour réduire le déficit. On n'a pas pratiqué comme ça, Marie-Pierre ?

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Pour le contrôle technique, effectivement, on a pris du retard. Le nouveau Directeur des Affaires Maritimes travaille sur le dossier et votre idée de forcer les bateaux à quitter leur place pour aller faire un contrôle dans le port de Fontvieille, je pense que c'est effectivement l'une des meilleures solutions, et j'espère pouvoir vous donner, cette fois-ci, une réponse assez rapidement. Ce n'est pas très simple, parce qu'il y avait une certaine opposition des plaisanciers pour imposer ce contrôle technique à tous. Le problème c'est de trouver une solution pour les bateaux qui ne bougent jamais et qui ne sont plus en état de naviguer. Donc, à partir du moment où ils ne seraient pas capables de se rendre à l'autre port de Monaco, on devrait leur enlever la vignette pour naviguer et ils devraient perdre leur place. Ainsi les places seraient attribuées aux autres Monégasques, qui sont sur la liste d'attente. C'est dans ce sens-là que Madame le Directeur des Affaires Maritimes travaille actuellement, elle vient d'arriver et je pense qu'elle va rapidement trouver une solution.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Bon, écoutez, je vous en remercie.

Le problème était seulement de solutionner la question des épaves qui occupent des places à la place de plaisanciers, je dirais « traditionnels ». Maintenant, pour sélectionner ces bateaux, la Société des Ports qui effectue des rondes et des tours de port quotidiens est très à même, sur demande aux canotiers de la Société des Ports, d'indiquer au Service des Affaires Maritimes quels sont les bateaux concernés. Je pense que ça peut se régler très rapidement et ça ne doit pas s'appliquer systématiquement à tous les bateaux ou alors à tous les bateaux qui ont plus de dix ans, par exemple.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Effectivement Monsieur SPILLOTIS-SAQUET, les bateaux sont plus ou moins connus, vous avez raison, il suffit de se promener sur le port de Monaco pour voir les bateaux qui sont en état ou pas de naviguer. Le problème c'est de trouver un moyen juridique qui tienne la route pour imposer le contrôle technique seulement à ces bateaux-là.

**M. le Président.-** La parole est à Bernard MARQUET.

**M. Bernard MARQUET.-** Oui, Monsieur le Président.

C'est vrai que nous sommes tous conscients que le port est un élément d'attractivité très important. Je voudrais saluer et même encourager la démarche au niveau de l'environnement, faire tout ce qu'il faut pour que tous les produits que l'on trouve à bord des bateaux et autour ne polluent pas. Il y a au niveau des ports européens - je vais assister à une réunion au Yacht Club - une démarche pour créer un pavillon environnemental « friendly » et même plus. J'encourage le Gouvernement à aller dans cette voie car les navigateurs ont une conscience environnementale importante et je pense que ça serait bien à Monaco, qu'au niveau du port, on retrouve tout cela.

**M. le Président.-** Merci beaucoup, Monsieur le Président de la Commission de l'Environnement et du Cadre de Vie.

La parole est à Monsieur Alexandre BORDERO.

**M. Alexandre BORDERO.-** En ce qui concerne le port, beaucoup de choses ont été dites. Tout d'abord, on peut donner un *satisfecit* à la Société de gestion du Port, puisque malgré toutes les difficultés qu'elle rencontre, malgré tous les obstacles que l'on vient de décrire, les recettes sont en hausse constante et pour ce Budget Rectificatif, elle rapporte 1,9 M€ de plus à l'Etat, il faut donc saluer son travail.

Le port a souffert du mal endémique de l'Administration monégasque, notamment en ce qui concerne les travaux publics, mal qui dure depuis des dizaines d'années, il s'agit du changement de programme. Le Gouvernement a l'habitude de partir sur un programme, sur un projet et puis il change au fur et à mesure qu'un certain nombre de personnes, plus ou moins géniales, viennent amener des idées supplémentaires. Et finalement, on se retrouve, non

seulement, avec un projet qui n'a plus rien à voir avec ce qu'il était au début, mais surtout avec un coût qui n'a plus rien à voir avec ce qui était prévu à l'origine. Madame le Conseiller, il y a eu un concours, je crois en 2001 ou 2002, sur l'aménagement du port. Ce qui serait intéressant, c'est qu'à la prochaine Commission des Grands Travaux, vous ressortiez de vos archives les résultats du concours - et il y avait même des images 3D qui nous donnaient la vision qu'avait le vainqueur du concours du port et ce à quoi il devait ressembler - et on pourra comparer à ce qu'il ressemble aujourd'hui ! Tout ça, c'est vrai, retarde les travaux et c'est fort dommage.

Puisque l'on parle justement là aussi de grands travaux à propos du Centre Commercial de Fontvieille, lorsque vous aurez pris la décision, essayez de vous y tenir, parce que sinon, vous êtes encore partis pour 15 ans de travaux, si on utilise la même méthodologie que pour le port et c'est très dommageable. Et encore nous avons de la chance, parce que finalement on arrive quand même à maintenir et à augmenter les recettes. Mais sur d'autres bâtiments ou d'autres projets qui sont plus difficiles, on aurait beaucoup plus de mal.

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

**M. le Ministre d'Etat.-** Je ne peux pas vous contredire, Monsieur BORDERO.

Effectivement, c'est un mal endémique. Souvent, Madame GRAMAGLIA est la première à me dire « on change encore » etc. J'essaye d'expliquer aux Services qu'il faut faire des pré-études moins lourdes pour ne pas mobiliser les équipes pendant plusieurs mois sur des projets avant que l'on choisisse. Il y a un équilibre, c'est un peu compliqué, le port on doit en parler et même avant que l'on ait décidé de construire un Yacht Club, après on décide de construire un Yacht Club qui va être un bâtiment architectural phare, on aura sans doute l'un des plus beaux Yacht Clubs du monde. Personne ne s'est interrogé pour savoir si la tour de capitainerie qui était prévue dans la digue pouvait aller avec l'architecture du Yacht Club, puisque ça a dû être décidé avant même que l'on ait décidé du Yacht Club et c'est vrai, là je le reconnais, j'ai arrêté la construction, enfin le projet, de la tour au bout de la digue en disant : « Attendons que le Yacht Club soit terminé, que l'on voie le Yacht Club, demandons l'avis de Foster sur cette tour qu'on lui construit quand même devant son immeuble ». Donc ça explique pourquoi on a retardé.

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

La parole est à Monsieur Fabrice NOTARI.

**M. Fabrice NOTARI.-** Je reviens un peu en arrière sur ce que je disais tout à l'heure, je parlais du Yacht Show. Je voulais savoir si on pouvait avoir un résultat, si vous l'avez déjà, sur les retombées économiques du Yacht Show. Je crois que l'on avait demandé une étude et donc si vous l'avez, un de ces jours, pourriez-vous nous la communiquer.

Mais en fait, je voulais intervenir maintenant sur l'urbanisation en mer. Dans mon allocution l'autre fois, j'avais dit que l'on était condamné à une extension en mer pour garantir l'évolution de la loi sur les retraites que l'on a votée. Donc là aussi, si vous pouviez nous faire un bilan d'étape sur l'avancement des études sur l'urbanisation en mer.

**M. le Ministre d'Etat.-** Madame GRAMAGLIA va vous répondre sur ce sujet.

Sur le premier sujet, évidemment l'étude est faite. On ne dispose pas des résultats mais nous vous les communiquerons. Aujourd'hui, j'ai autorisé le Directeur de l'I.M.S.E.E. à communiquer le résultat de ces études aux organisateurs de la manifestation étudiée. Jusqu'à présent, l'administration refusait de communiquer à l'organisateur le résultat des retombées mais dans la mesure où l'on associe les organisateurs à la collecte des renseignements, ça me paraît assez normal qu'il y ait un aller-retour. On s'est mis d'accord, Monsieur GALFRÉ va donc revenir vers les organisateurs, leur donner ces résultats provisoires, échanger avec eux et ensuite rendre public les résultats. Donc, pour les retombées du Yacht Show, c'est en cours.

A propos de l'I.M.S.E.E., si vous permettez que je fasse une parenthèse pour répondre à une interrogation faite hier par Monsieur NOUVION, je crois. Effectivement, le Conseil Scientifique a demandé de prolonger l'étude de logements des Monégasques, étude des besoins à l'horizon de 2022 au secteur protégé et à l'Aide Nationale au Logement. Monsieur GALFRÉ va se rapprocher de la Direction de l'Habitat et je vous donnerai au fur et à mesure des informations.

Par ailleurs, l'I.M.S.E.E. a aussi une commande que j'ai validée, qui est de faire un état des lieux des surfaces industrielles et commerciales et puis de créer des indicateurs en temps réel utile aux agents économiques. Ces indicateurs en temps réel ayant été imaginés par des commerçants, enfin l'U.C.A.M. en liaison avec Monsieur GALFRÉ et avec Madame

GARINO dans le cadre de la Commission du Commerce, dont Monsieur CLERISSI contestait l'utilité ou la fréquence des réunions l'autre jour.

Puisque je parle de l'I.M.S.E.E., vous me permettrez de revenir en arrière Monsieur BERTRAND, pour dire que l'étude de l'I.M.S.E.E. sur le logement pour l'avenir prend deux hypothèses. Quant à la demande, je suis désolé c'est un peu long mais ça me permet de répondre à Monsieur BERTRAND, pour imaginer quelle sera la demande à venir de logements des Monégasques. L'étude – et je vous y renvoie – fait deux hypothèses.

Une première hypothèse où l'on considère que toutes les personnes susceptibles de demander un appartement le font dans les Domaines, 100 % de ceux qui peuvent demander un logement demandent les Domaines. Aujourd'hui ce n'est pas le cas et donc ça donne un résultat que vous avez et que je n'ai plus en tête.

La deuxième hypothèse, c'est à peu près celle d'aujourd'hui, c'est-à-dire on prend la même part de ceux qui demandent dans les Domaines, de ceux qui demandent dans le secteur libre et de ceux qui souhaitent aller dans le secteur protégé. Donc, il y a deux hypothèses à la fin de l'étude. L'I.M.S.E.E. a bien anticipé sur l'avenir des demandes et l'I.M.S.E.E. a même repris ensuite un taux de divorce très élevé pour corriger ces résultats pour anticiper sur la séparation des conjoints et donc de la demande d'un appartement supplémentaire. On ne peut pas dire que l'I.M.S.E.E. fait l'impasse sur les précisions.

**M. Gérard BERTRAND.-** Je reconnais le gros travail qu'a fait l'I.M.S.E.E. mais ce n'est pas ça la question. Les chiffres sont les chiffres et l'humain est autre chose, c'est ce que je veux dire. Ce sont des statistiques uniquement.

**M. le Ministre d'Etat.-** Absolument, oui bien sûr. Marie-Pierre sur...

**M. le Président.-** Je voudrais que l'on recentre le débat sur l'urbanisation en mer, parce que sinon on va partir dans tous les détails.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Pour l'urbanisation en mer, la préparation de l'appel à candidatures est en cours, s'agissant du site de Fontvieille. Les Services de l'Etat, comme vous l'avez signalé, ont été renforcés par une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine

technique avec VERITAS, urbanistique avec ILEX et environnemental avec LUXMARINA. C'est ce projet d'étude qui va permettre d'orienter le choix vers la solution la plus pertinente au terme d'une analyse objective par les Services de l'Etat.

Les équipes qui vont être retenues, au terme de cet appel à candidatures, devront avoir les meilleures compétences dans les différents domaines. On sera très exigeant, ainsi que pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement marin. Le Prince Souverain a également parlé d'une orientation possible vers une urbanisation en mer du côté du Larvotto, une urbanisation en mer plus réduite par rapport à celle qui avait été étudiée, il y a quelques années, puisqu'on parle maintenant d'une urbanisation maximum de 5 hectares. C'est au terme des résultats de l'étude de Fontvieille que le Souverain pourra prendre une décision en toute connaissance de cause et savoir si cette urbanisation en mer se fera soit à Fontvieille, soit du côté du Larvotto, soit peut-être les deux mais décalées dans le temps.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Monsieur MARQUET, est-ce que c'est sur le chapitre 3, équipement portuaire ?

**M. Roland MARQUET.-** Oui, c'est sur le port.

Je voudrais rapidement y revenir parce que je suis assez inquiet. La propreté de Monaco a toujours été pour nous prioritaire, pour autant que je m'en souviens, le Prince Albert II est parti en Chine, le Président chinois a évoqué la propreté de Monaco. Actuellement, on n'a pas encore réduit les budgets, il faut bien reconnaître que parfois, c'est limite. Il m'est arrivé avec des amis monégasques d'aller à la Condamine, le soir au restaurant et en plein milieu du repas, voir arriver une benne à ordures et pendant un quart d'heure, subir toutes les odeurs de poubelles. Ces gens-là qui sont des Monégasques m'ont dit : « Ecoute, Roland, est-ce que tu peux faire quelque chose ? ». J'imagine que les gens ou les Chinois qui viendront jouer au Casino ou les Chinois qui viendront au Yacht Club auront peut-être envie d'aller à la Condamine et le soir d'aller prendre un verre dans le Monaco typique. Il serait vraiment lamentable qu'ils se heurtent à ce que l'on peut voir actuellement, c'est-à-dire des déjections canines et que pendant qu'ils sont en train de déguster une pizza monégasque, ils aient droit à ce que l'on a subi. La propreté à Monaco, ce n'est pas anodin et je crois Madame GRAMAGLIA, en tant que maîtresse de maison, que la propreté c'est aussi dans les détails.

Je rejoins ce qu'a dit Monsieur CLERISSI, il ne faut pas négliger les petits détails et c'est comme ça que l'on continuera à briller !

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipelement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Je suis entièrement d'accord avec vous, je vous rappelle l'exiguïté du territoire de la Principauté, un territoire où il y a beaucoup de circulation dans la journée, un territoire où il y a pas mal de poubelles à enlever effectivement. Les services de la S.M.A. essayent de répondre à plusieurs exigences comme : ne pas gêner la circulation, ne pas laisser traîner les poubelles dans la rue, ne pas déranger les gens qui dînent quand il y a moins de circulation, donc c'est quand même un enjeu assez difficile, il faut prendre en considération tous ces différents facteurs. Je sais que Monsieur ENRICI est très à l'écoute et on a déjà modifié certains horaires de ramassage des camions qui viennent ramasser les bouteilles en verre, ainsi que tous les containers en verre parce que c'était trop tôt le matin. Je rappelle que si c'est tôt le matin, c'est pour éviter de bloquer la circulation aux heures de pointe, quand il y a beaucoup de personnes qui viennent travailler en Principauté. Il ne faut pas non plus que ça soit le soir quand les gens dînent au restaurant donc c'est quand même assez compliqué et on essaye de prendre en compte tous ces paramètres pour trouver des solutions les moins pénalisantes.

Dans tous les cas, quelle que soit la solution qui est retenue *in fine*, elle sera pénalisante soit pour la circulation, soit pour le confort des gens mais nous essayons de faire au mieux et toute suggestion d'amélioration est la bienvenue.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres interventions ? Oui, Monsieur LORENZI.

**M. Pierre LORENZI.-** Oui, c'est par rapport à la localisation sur le port.

Je désirais revenir sur l'Institut des Arts Culinaires, ou Institut Ducasse. Depuis 2008, si ma mémoire est bonne, il est question de ce projet dont les retombées pourraient, ou auraient pu, être très bénéfiques sur le plan financier eu égard à l'image de prestige qu'il renvoie. Bref, cela s'inscrit bien dans les objectifs d'excellence de Monaco.

Nous apprenons aujourd'hui, au bout de 5 ans, que ce sujet n'est plus d'actualité. Pourquoi ? On ne le sait pas trop et nous aimerions bien, d'ailleurs, en connaître les raisons. Si vous pouvez nous éclairer. Le Gouvernement Princier est d'ailleurs resté très évasif

sur le sujet, y compris sur le coût total, non pas de l'opération réhabilitation du Quai Antoine Ier, mais sur la partie Institut Culinaire. En 2009, le Gouvernement nous avait informé que ce coût était de l'ordre de 5 M€ d'euros et qu'un décalage des travaux avait conduit à un surcoût de près de 4 M€, du moins d'après les informations dont nous disposons.

Je déplore donc que des deniers publics aient ici été employés en vain, tout particulièrement en cette période où l'Etat demande à certains de faire des économies. C'est l'exemple type de l'investissement non rentable qui me semble difficile à faire passer auprès de nous-mêmes et de la population. Outre le coût de l'opération, donc la perte brute que cela engendre, n'oublions pas d'y rajouter le manque à gagner qui résulte de l'absence d'exploitation de ces locaux pendant près de cinq années, alors qu'il y a pénurie de locaux commerciaux.

De plus, on ne connaît toujours pas le devenir de ces locaux, à moins que vous puissiez nous éclairer, à qui vont-ils être attribués par exemple. A ce titre, il serait peut-être intéressant de les proposer à l'Ecole Internationale de Monaco qui, nous le savons tous, est un établissement très prisé qui se trouve un peu à l'étroit. Le Gouvernement avait évoqué un relogement au titre de l'opération Testimonio mais, pour l'heure, cette opération est en stand by. Si vous pouviez nous éclairer sur ces éléments-là. Je vous en remercie.

**M. le Ministre d'Etat.-** Ce que l'on appelle l'Institut Ducasse, Monsieur LORENZI, c'est une partie d'un immeuble domanial dans lequel se trouve le Centre Scientifique de Monaco, par exemple. De mémoire il y a 600 ou 700 mètres carrés qui étaient prévus pour l'Institut Ducasse. Les locaux sont terminés, de mémoire aussi, mais Madame GRAMAGLIA pourra le préciser, depuis un an maximum. Donc la perte de loyer est relative, la perte existe...

**M. Pierre LORENZI.-...**Quatre ans de travaux ?

**M. le Ministre d'Etat.-** Non, non... quatre ans de travaux mais pour l'ensemble de l'immeuble dans lequel le Centre Scientifique va s'installer. L'Institut Ducasse, ce n'est pas un immeuble particulier pour l'Institut Ducasse qui a été construit, dans l'immeuble domanial, on a rénové, on a surélevé, je crois, et on a pré-affecté une partie de cet étage au Centre Scientifique. Monsieur RAMPAL a son bureau juste à côté, enfin il aura son bureau puisque ce n'est pas encore terminé et donc à côté, il y avait la possibilité de mettre l'Institut Ducasse. Donc, on ne peut pas dire

aujourd'hui qu'il y a une perte de loyer puisque ce n'est pas louable, ce n'est pas fini.

Deuxièmement, Monsieur DUCASSE m'a écrit, il y a six mois à peu près pour me dire : « Je dois renoncer, malheureusement, pour l'instant à mon projet ». Donc ce n'est que depuis six mois que la question de la réaffectation de ce local se pose. Il y a plusieurs possibilités dont celle que vous avez évoquée, une autre qui permettrait par un jeu d'échange de récupérer un bien domanial très important avec une forte valeur puis deux autres hypothèses mais le choix n'est pas encore fait, il va l'être rapidement.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Monsieur LORENZI vous voulez...

*(Intervention hors micro, inaudible).*

**M. le Ministre d'Etat.-** Pardon ?

**M. Pierre LORENZI.-** Ça me semble être une vision quand même un peu optimiste, puisque ça fait cinq ans que nous avons été informés de cette création, qui était au demeurant une bonne idée et qui, chaque année, revient en questionnement au Gouvernement avec des réponses qui se décalent dans le temps. Vous nous dites que les locaux sont terminés, j'imagine que ça n'a pas été aménagé, ça doit être brut de décoffrage...

**M. le Ministre d'Etat.-** Absolument.

**M. Pierre LORENZI.-...**Ce sont des travaux qui ont été aménagés dans l'ensemble que vous évoquiez.

**M. le Ministre d'Etat.-** Oui absolument. Je veux dire que les travaux ont peut-être duré longtemps mais le lien entre la durée des travaux et l'Institut Ducasse est un faux lien, si vous voulez.

L'Institut Ducasse, c'est un certain nombre de mètres carrés qui étaient réservés dans cet ensemble immobilier reconstruit, refait pour cet Institut que devait créer Monsieur DUCASSE. Monsieur DUCASSE a abandonné son projet un peu avant l'été, au printemps pas plus, je crois en mai ?

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Equipeement, l'Environnement et l'Urbanisme. Au mois de mai.

**M. le Ministre d'Etat.-** Au mois de mai. Depuis le mois de mai, on sait que l'on peut réutiliser ces locaux. Donc, il y a plusieurs possibilités et la décision va être prise, à mon avis dans le mois qui vient.

**M. Pierre LORENZI.-** Vous nous tiendrez probablement informés pour le Budget Primitif, je suppose ?

**M. le Ministre d'Etat.-** Oui, j'espère que la décision sera prise d'ici là.

**M. le Président.-** Il y a peut-être aussi la solution pour le Centre Scientifique qui est un peu à l'étroit d'après ce que j'ai pu comprendre, c'est une des possibilités ?

**M. le Ministre d'Etat.-** C'est une des possibilités.

**M. le Président.-** Monsieur Philippe CLERISSI puis Monsieur Christophe SPILLOTIS-SAQUET et après, je pense que l'on pourrait passer à un autre chapitre, si vous êtes d'accord.

**M. Philippe CLERISSI.-** Merci.

Contrairement à ce que pense Monsieur LORENZI, je trouve que c'est une très mauvaise idée. Je trouve que Monsieur DUCASSE, enfin Monaco a largement profité de la notoriété de Monsieur DUCASSE et inversement. Monsieur DUCASSE devait mettre 2,5 M€ dans l'affaire puisqu'il s'agissait bien de 5 M€ : 2,5 M€ pour l'Etat et 2,5 M€ pour ce monsieur. Il n'a même pas été capable de trouver les 2,5 M€ et ça fait quatre ans que ça dure. Vivement que ça se termine ! Et là, j'ai l'impression que c'est bel et bien enterré.

**M. le Président.-** Monsieur Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Oui, merci.

Cet échange sur le délai de remise en état de certains locaux me fait penser à la situation des anciens locaux de la rue Plati. Combien d'années y a-t-il que cette école s'est déplacée vers le boulevard de Belgique ?

*(Intervention hors micro, inaudible).*

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Un certain temps.

*(Intervention hors micro, inaudible).*

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Long, très long, voilà quatre ans et ces locaux sont toujours vides. Pourquoi ?

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Je ferai un point là-dessus. Je ne sais pas.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Je peux...

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Il me semblait qu'ils avaient été réutilisés.

**M. Stéphane VALERI.-** Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé. Je peux répondre. Nous venons d'y aménager le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, et le Centre médico-psychologique qui accueillent des enfants en difficulté avec des relations difficiles sur le plan psychologique. Les travaux ont été terminés il y a quelques semaines, le C.A.T.T.P. et le C.M.P. ont déménagé, ils seront inaugurés, je pense dans le courant du mois de décembre par LL.AA.SS. le Prince Souverain et La Princesse Charlène. C'est vrai que ça faisait quatre ans mais c'est vrai aussi – c'est l'information que je peux vous donner – c'est que les équipes du C.A.T.T.P. et du C.M.P. se sont déplacées il y a quelques semaines, après les vacances d'été, dans ces nouveaux locaux. Bien évidemment, nous inviterons les Conseillers Nationaux à visiter ces locaux, dès que le Prince Souverain les aura inaugurés dans les prochaines semaines.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** C'est une bonne idée mais quand même attendre quatre ans pour réutiliser des centaines de mètres carrés dont nous manquons.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Y-a-t-il d'autres interventions sur les équipements portuaires ? Donc je mets aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 3 est adopté.

*(Adopté).*

**M. le Président.-** Je crois qu'il y a un chapitre, le chapitre 2, qui a été malheureusement sauté.

**M. Olivier WENDEN.-**

## CH. 2 – EQUIPEMENT ROUTIER

702.903 – VOIES PUBLIQUES - MOBIL. DURABLE.....	+	2.820.000
702.907 – PROLONGEMENT BLD DE FRANCE .....	+	100.000
702.921 – AMELIORATION PARKING - GARAGES PUBLICS .....	+	1.920.000
702.943 – REMISE ETAT ET SURVEILLANCE OUVRAGE D'ART.....	+	300.000
	+	<u>5.140.000</u>

**M. le Président.-** Y-a-t-il des interventions sur ce chapitre ? Visiblement non.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 2 est adopté.

*(Adopté).*

**M. Olivier WENDEN.-**

## CH. 4 – EQUIPEMENT URBAIN

704.906 – EXTENSION RESEAUX URBAINS.....	+	3.609.000
704.919 – ECLAIRAGE PUBLIC - EXTENS. MODIF.....	+	1.400.000
704.920 – EGOUTS.....	+	2.035.000
704.950 – SIGNALISATION ROUTIERE .....	+	116.000
704.983 – TELESURVEILLANCE .....	+	244.000
704.9831 – TELESURVEILLANCE EXTENSION.....	+	140.000
704.985 – AMENAGEMENT JARDINS .....	+	540.400
704.9852 – AMENAGEMENT JARDINS FONTVIEILLE.....	+	250.000
704.986 – STATION D'EPURATION .....	+	150.000
704.988 – CIMETIERE DE MONACO.....	+	175.000
704.991 – RESERVOIR TERRAGNA BEAUSOLEIL .....	+	100.000
704.994 – DEV. DURABLE & ENERGIES RENOUV.....	+	85.000
	+	<u>8.844.400</u>

**M. le Président.-** Aucune demande de prise de parole ?

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 4 est adopté.

*(Adopté).*

**M. Olivier WENDEN.-**

## CH 5 – EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

705.902 – EXTENSION CRECHE MONTE-CARLO.....	+	250.000
705.912 – OPERATION TAMARIS .....	+	9.646.000
705.930/1 – CENTRE GERONTOLOGIE CENTRE ENERGIE .....	+	11.700.000
705.930/6 – C.H.P.G. – RESTAURANT.....	+	10.000
705.931 – RESIDENCE « A QIETUDINE » .....	+	200.000
705.932/1 – REHABIL. / RECONST. CAP FLEURI .....	+	500.000
705.950 – RELOGEMENT DU FOYER D'ENFANCE .....	+	1.146.000
705.954 – OPERATION 21-25 RUE DE LA TURBIE .....	+	50.000
705.965 – OPERATION BOULEV. RAINIER III .....	+	60.000

705.982	- ACQUISITION TERRAINS - IMMEUBLES.....	+	8.052.000
705.989	- GESTION TECH. PATRIMOINE IMMOB. ....	+	9.000
705.990	- GESTION DE L'AMIANTE .....	+	70.000
			<u>31.693.000</u>

**M. le Président.-** Je pense que l'on en a discuté longuement. Monsieur SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Oui, merci.

J'ai une question sur le programme de construction des immeubles Tamaris, puisque vous nous avez transmis, il y a quelque temps un projet de loi sur la désaffectation de parcelles autour de cet immeuble. J'aimerais avoir des précisions et si je comprends bien, vous dites que la désaffectation de ladite parcelle permettra d'étendre l'emprise des bâtiments pour réaliser un parking à usage privatif. Ça signifie que les bâtiments vont s'étendre sur le domaine public, est-ce que ce c'est bien ça ? Et qu'il est nécessaire que nous votions une loi pour désaffecter ce domaine public et permettre ces constructions.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. C'est l'emprise du parking qui va déborder légèrement sur la voie publique.

**M. le Ministre d'Etat.-** C'est l'entrée du parking.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Oui, c'est l'entrée.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Alors je sais que l'on en parlera en Commission des Grands Travaux, mais permettez-moi de m'étonner, parce que je me souviens qu'à l'origine, des postulants pour ce chantier avaient été écartés d'entrée, parce que leur projet empiétait sur le domaine public et, aujourd'hui, vous nous demandez de désaffecter le domaine public pour pouvoir y poser ce bâtiment.

*(Intervention hors micro, inaudible).*

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Les projets qui ont été écartés, c'est parce que la construction de l'immeuble empiétait sur le domaine public et pas seulement l'entrée du parking.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Quelle est la différence puisque, vous nous demandez après coup, maintenant que c'est construit ou que ça va l'être, de désaffecter le domaine public, c'est encore pire...

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. C'est le tréfonds.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-**...C'est encore plus suspicieux concernant le montage de cette opération.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. C'est le tréfonds seulement que l'on....

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Non, non, il n'y a pas que le tréfonds, il y a des trottoirs aussi, en particulier le trottoir qui est en amont du chantier côté hôpital.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Ça c'est pour l'accès B, le bâtiment ne repose pas là-dessus.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Enfin bon.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. On vous donnera des précisions peut-être plus importantes lors de la Commission des Grands Travaux mais c'est seulement le tréfonds qui fait l'objet de cette loi de désaffectation.

**M. le Président.-** Y-a-t-il d'autres remarques ?

S'il n'y a pas d'autres remarques, y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 5 est adopté.

*(Adopté).*

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 6 – EQUIPEMENT CULTUREL ET DIVERS

706.919	– YACHT CLUB .....	+	27.000.000
706.937	– ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART .....	+	20.000
706.939	– RESTAURATION ORGUE CATHEDRALE .....	+	260.000
706.945	– BATIMENTS DOMANIAUX AMELIORATION.....	+	956.400
706.945/1	– BATIMENTS DOMANIAUX TRAVAUX.....	+	430.000
706.960	– GRIMALDI FORUM.....	+	2.000.000
706.960/1	– GRIMALDI FORUM TRAVAUX DECORATION .....	+	2.000.000
706.970	– DECORATION URBAINE.....	+	60.000
706.975	– REBOISEMENT.....	+	357.000
		+	<u>33.083.400</u>

**M. le Président.-** Y-a-t-il des demandes de prises de parole ? Monsieur SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Excusez-moi, je rangeais mes papiers et j'avais sur le chapitre précédent une intervention à faire.

Je voudrais essayer de vous rapporter l'ineptie de la construction actuelle du projet « Villa Ida ». Vous allez faire dans un quartier, qui est entièrement à remembrer, une verrue qui va obérer pour la suite un ensemble beaucoup plus large. C'est-à-dire, compte tenu des délais de prospects à respecter avec les immeubles voisins, vous allez perdre des centaines de mètres carrés, parce qu'une fois que cette villa sera construite, vous perdrez tout autour toutes les surfaces qui la sépareront d'un futur programme immobilier. Alors essayez de réfléchir un peu, d'autant plus que d'après ce que le Gouvernement nous a répondu, les propriétaires des immeubles voisins sont disposés à ouvrir des négociations dans ce sens.

**M. le Président.-** Je vais peut-être faire « du Laurent NOUVION » mais je suis heureux que vous me rejoigniez sur ce point.

**M. Laurent NOUVION.-** Oui, concernant la villa Ida, on en a parlé effectivement en séance privée, un certain nombre de membres, y compris la majorité, ont dit que le montage tel qu'il avait été proposé, notamment le montage de principe puisque l'achat de la villa Ida a coûté 15 M€ qui ont été décaissés au Fonds de Réserve Constitutionnel, il y a maintenant presque trois ans, je crois, y compris le coût du portage depuis ces trois ans. Aujourd'hui, un certain nombre

de propriétaires mitoyens de villas à côté se sont manifestés auprès du Gouvernement en disant qu'ils étaient prêts et intéressés par une opération de remembrement, une opération de remembrement importante essentielle dans le quartier, qui à terme pourrait porter pour au moins sur un minimum de 100 logements pour nos compatriotes. On en a parlé plusieurs fois, en séance privée et vous avez vous-même reconnu Monsieur le Président avec votre Majorité, que le montage ne vous satisfaisait pas complètement et que dans le cadre de l'idée qui est celle de votre Majorité, de la Majorité depuis 2003, sur le secteur intermédiaire effectivement, il ne respectait pas votre idée de départ, dans la mesure où cela a coûté des deniers importants à l'Etat, ces 15 M€ auxquels j'ai fait référence tout à l'heure.

Il se trouve que le quartier est très intéressant et très fructueux en matière de remembrement et qu'à l'occasion de cet appel d'offre, où il y a qu'un seul groupe qui a répondu, je crois que 6 ou 7 groupes ont été contactés. Les propriétaires des immeubles mitoyens se sont manifestés auprès du Gouvernement et le Gouvernement, de façon tout à fait transparente, est venu devant la représentation nationale en séance privée pour informer les élus que nous sommes, en demandant si on est intéressé ou pas. Votre Majorité a répondu qu'elle tenait beaucoup à ce projet pour les Enfants du Pays dont nous partageons, effectivement, l'affection et leur lien à Monaco mais qui est un quartier tout à fait intéressant et prometteur pour avoir des logements domaniaux pour nos compatriotes. Etant donné le brouillard dans lequel nous sommes sur les projets de construction domaniaux à partir de 2015, 2016 et 2017, j'aimerais que vous nous donniez des explications à ce propos. Je vous remercie, puisque le Gouvernement a été très précis et qu'il est venu nous proposer tout cela.

**M. le Président.-** Monsieur NOUVION, je pense que vous avez parfaitement compris ce que nous décrivons depuis quelques années et je suis heureux que vous soyez intéressé par ce secteur mixte. Nous avons eu des discussions avec le Gouvernement lors des séances privées donc, on se demande si vous les avez bien suivies, je crois qu'effectivement, ça ne répond pas à ce que nous avons proposé mais je pense que le Ministre d'Etat va vous expliquer. Je pense qu'il faut faire un geste envers les Enfants du Pays, parce que depuis très longtemps ils attendent que l'on s'intéresse à eux, que l'on donne des surfaces supplémentaires pour que leurs familles puissent résider en Principauté dans de bonnes conditions.

Le projet « Ida », je suis heureux que vous soyez tous d'accord ne répond pas à cette manière de gérer comme nous l'avons proposé depuis plusieurs années, mais néanmoins, je pense que c'est important de montrer que Monaco s'intéresse véritablement et en pratique aux Enfants du Pays. Sur ce sujet, Monsieur MARQUET puis Madame POYARD-VATRICAN.

**M. Bernard MARQUET.-** Je suis vraiment très content de voir que Monsieur NOUVION nous rejoint enfin sur les Enfants du Pays.

**M. le Président.-** Madame POYARD-VATRICAN.

**M. le Président.-** Oui, je vous donne la parole après, Monsieur NOUVION.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci.

**Mme Anne POYARD-VATRICAN.-** Si Monsieur NOUVION veut, moi c'était un point...

**M. le Président.-** Je vous en prie, Madame POYARD-VATRICAN.

**Mme Anne POYARD-VATRICAN.-** Sur la villa Ida et de manière générale à la fois sur les constructions domaniales et sur les constructions du secteur intermédiaire, il y a un point que j'aimerais soulever : les droits à bâtir. Nous cherchons des mètres carrés pour répondre à un besoin d'intérêt général, loger nos compatriotes ou dans le cadre du secteur intermédiaire loger les Enfants du Pays. Il me semble tout à fait juste et légitime que des droits à bâtir supplémentaires soient accordés par l'Etat afin que notamment dans le cadre du secteur intermédiaire les constructions soient rentables. J'aimerais qu'il y ait

globalement autant de velléité de la part de l'Etat à octroyer des droits à bâtir supplémentaires pour un intérêt général avéré et *a priori* partagé par tous, qu'il y en a aujourd'hui pour des intérêts plus privés, qui eux obtiennent *a priori* assez facilement des droits à bâtir supplémentaires.

Dans la réflexion générale sur des restructurations de quartiers en vue de mettre en place un secteur intermédiaire ou mixte, je demande instamment que l'on prenne en les droits à bâtir supplémentaires pour obtenir des montages cohérents, rentables et donc réalisables.

**M. le Président.-** Merci. Je vais laisser la parole au Gouvernement.

**M. le Ministre d'Etat.-** Madame POYARD-VATRICAN, c'est déjà le cas en l'espèce évidemment, puisque dans la villa Ida c'est le cas, on donne des droits sur le bail à construire. Ce sujet peut être un sujet de discours, un sujet de réflexion, un sujet très important mais le Gouvernement ne se place pas dans cette perspective. Le Gouvernement est là pour agir. Donc, même si le projet de la villa Ida est imparfait, même s'il ne répond pas à toutes les questions soulevées, il aura au moins un mérite, c'est que l'on aura commencé à faire quelque chose sur ce sujet. Peut-être que Monsieur VALERI peut expliquer, pourquoi c'est un enjeu important pour le Gouvernement d'apporter une réponse, une première réponse sur le sujet.

**M. Stéphane VALERI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé.* Oui, c'est un sujet, effectivement Monsieur le Ministre que je n'ai pas à traiter aujourd'hui dans mes fonctions de Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, mais pour autant qui me passionne depuis de nombreuses années, vous le savez, puisque dans mes anciennes fonctions de Président du Conseil National, j'ai été à l'origine de la résolution votée à une très large majorité par cette Assemblée, pour demander la création à Monaco, c'était en 2004, d'un secteur intermédiaire d'habitation pour les Enfants du Pays. Il est fondamental de leur donner un espoir et une chance de pouvoir demeurer dans leur pays de cœur et je crois que sur ce point, Gouvernement et Conseil National, nous sommes unanimes, et sommes totalement convaincus que c'est important de ne pas attendre l'échéance inéluctable de la disparition du secteur protégé ancien qui, chaque année, perd environ

70 appartements, puisque ces immeubles anciens sont détruits, pour laisser la place à des immeubles nouveaux qui, eux, sont mis sur le marché libre, par les promoteurs qui les construisent.

Donc, même si je comprends la réflexion et les hésitations d'un certain nombre d'élus qui se sont exprimés sur le projet de la villa Ida, mais je leur rappelle que c'est depuis 2004 que cette Assemblée demande la concrétisation de cette belle idée de pouvoir disposer d'autre chose que d'un vieux secteur en voie de disparition, c'est-à-dire d'éviter à terme le départ de Monaco de ce millier de familles qui y sont logées. Je crois qu'il y a eu beaucoup de temps passé, beaucoup de temps sans doute perdu, mais ce Gouvernement a décidé de passer à l'action et je partage l'avis du Ministre d'Etat et je suis solidaire de cette décision aujourd'hui. Je considère qu'il faut maintenant montrer qu'au-delà des paroles, au-delà des discours depuis 8 ans, nous passons à l'action et à la réalisation.

Alors c'est vrai que, si nous étions face à une page blanche, comme il y a 3 ans et que l'on ait la donnée que vous rappelez aujourd'hui, c'est-à-dire la possibilité de rentrer en négociation avec les voisins pour racheter, je pense qu'il faudrait le faire. Mais vous vous rendez compte du temps que l'on a passé à négocier, d'abord l'achat de la villa Ida, puis à préparer ce permis de construire, cette future construction, puis à négocier l'appel d'offres, puis à trouver un partenaire privé intéressé : 3 ans. Est-ce que vous êtes prêts à prendre le risque de repartir pour 3 ans ? A quel tarif, à quel prix va-t-on acheter ces immeubles et ces appartements qui entourent cette villa Ida ? Combien de temps cela va-t-il prendre de négocier ? N'y a-t-il pas un seul propriétaire qui peut bloquer pendant des années, en faisant de la surenchère, les discussions que l'on ouvrirait éventuellement, sachant que si on bloque tout, les derniers vont être dans une position de force vis-à-vis de l'Etat pour exiger leur prix et jusqu'à quel prix peut-on acheter ?

Vous dites vous-mêmes, à juste titre, que ce n'était pas forcément l'idée du Conseil National, puisqu'il n'était pas prévu dans la résolution votée par l'Assemblée en 2004, que l'Etat achète des biens immobiliers mais qu'il négocie, au contraire, l'octroi de droits supplémentaires à bâtir, pour avoir des appartements sans les payer, avec les promoteurs qui allaient faire ces opérations mixtes.

Donc, franchement je comprends ce que vous dites et sachez qu'il y a eu un vrai débat au sein du Gouvernement sur ce sujet, on a beaucoup hésité parce que vous avez raison en théorie. Quand on

regarde les choses aujourd'hui, ce serait mieux de faire 100 appartements, vous l'avez dit, Monsieur ROBILION, Monsieur NOUVION et combien d'autres dans cette Assemblée, ce serait mieux de faire un grand immeuble avec trois fois plus de logements, ce serait plus cohérent, plus ambitieux. Mais je crains – et c'est notre conclusion, au Gouvernement, et nous sommes solidaires – je crains que l'on reparte dans une conjoncture incertaine et dans des débats incessants et que la communauté des Enfants du Pays constate malheureusement que les années passent et que rien n'arrive. A un moment, il faut prendre ses responsabilités, il faut savoir décider. Je pense, franchement que c'est la solution. Rien ne dit que si on annule l'appel d'offres qui a été réalisé aujourd'hui là aussi vous savez, ça été très compliqué les discussions avec le seul promoteur qui a accepté de répondre rien ne dit que là encore derrière, on ne reparte pas dans des discussions sans fin et des surenchères aussi avec le promoteur privé.

Pour toutes ces raisons, passons à l'action, regardons cette première opération, vous l'avez tous dit, ce n'est pas une fin en soi, c'est une première expérience, donnons-leur de l'espoir à ces Enfants du Pays, logeons une centaine d'Enfants du Pays parce que 30 logements, ce n'est pas rien quand même, ce sont 30 familles, c'est une centaine d'Enfants du Pays et ça figure dans le rapport de Monsieur Alexandre BORDERO sur ce projet de Budget Rectificatif. C'est quand même un signe formidable, ça serait la première fois depuis 1947 que l'on passe d'une diminution continue du secteur protégé, à la construction de logements neufs à loyer modéré affectés aux Enfants du Pays. Rien que pour ça, je trouve que c'est un beau symbole, c'est un acte fort du Gouvernement et du Conseil National et moi, vraiment, je pense qu'il faut arrêter de tergiverser, il faut agir.

**M. le Président.-** Juste une précision, Monsieur le Conseiller de Gouvernement, il n'est pas question d'acheter les appartements derrière la villa Ida. C'était de mettre des propriétaires et un promoteur sur un même projet et non pas racheter des surfaces, pas refaire la même opération que l'opération Ida. Il est hors de question que l'on continue à racheter des surfaces. Je pense que tout le monde est d'accord, il faut absolument mettre des propriétaires tous ensemble, un promoteur, l'Etat est un des propriétaires et c'était là que l'on pouvait faire une belle promotion mais pas racheter. Je veux juste corriger votre manière de voir, ce n'est pas racheter, c'est mettre les gens autour d'une table et construire.

Maintenant, on s'est positionné clairement l'autre jour et j'ai dit que je pensais qu'il fallait commencer cette opération.

**M. Stéphane VALERI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé.* Vous avez raison, Président, mais c'est ce que j'ai toujours défendu moi-même. Donc ce que je dis reste valable, sur quelle base allez-vous négocier des droits à bâtir avec les propriétaires ? Quelle part du projet allez-vous leur donner ? Quel pourcentage ? A quel niveau de l'immeuble ? Donc on est parti tout autant pour des discussions interminables sur cette base-là...

**M. le Président.-** Je ne dis pas le contraire.

**M. Stéphane VALERI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé.* ... Cet échange de droits à bâtir contre des surfaces pour l'Etat est la meilleure solution et d'ailleurs, c'est celle prévue dans la résolution du Conseil National, je l'ai votée.

**M. le Président.-** Je voulais juste être précis et il est hors de question de laisser penser que l'on veut faire racheter d'autres surfaces pour participer à des opérations mixtes. J'ai oublié Monsieur NOUVION tout à l'heure et je m'en excuse auprès de lui.

**M. Laurent NOUVION.-** Non je vous en prie.

Je voulais juste, effectivement, à ce stade, faire une proposition et demander de façon à essayer de contenter tout le monde, bien entendu sur le projet de la villa Ida qui est sur les rails, est-ce qu'il serait possible au Gouvernement de nous présenter pour la Commission des Grands Travaux, un plan cadastré du quartier ? De façon à nous expliquer exactement qui sont les propriétaires autour qui étaient intéressés, de façon à envisager et à voir si on n'a pas la possibilité là de ne pas laisser échapper la possibilité de construire des logements pour nos compatriotes et également dans le cadre de la construction de la villa Ida, puisque l'on sait que ce quartier est quand même vraiment appelé à être remembré sérieusement. Si ça ne vous dérange pas.

**M. le Ministre d'Etat.-** Oui, on va s'efforcer de le faire.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci beaucoup.

**M. le Président.-** Monsieur Alexandre BORDERO.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui juste...

**M. le Président.-** Pardon, excusez-moi, Madame GRAMAGLIA.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui, juste une précision. La villa Ida c'est 35 appartements et non pas 30 appartements, la durée des travaux est de 17 mois, on espère une livraison en 2014. Si jamais on modifie l'assiette de ce terrain, on repart à zéro, comme l'a dit très justement Monsieur Stéphane VALERI. Il faut savoir qu'il va falloir trouver des solutions pour reloger les personnes qui habitent actuellement l'immeuble mitoyen et entamer des tractations financières. Donc, le temps de trouver un accord financier, de les reloger, de relancer un appel d'offre, de refaire une opération, c'est beaucoup plus de 3 ans que l'on perd et les Enfants du Pays n'auront aucun appartement avant 2017 voire 2018.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci. Je comprends bien votre préoccupation Madame le Conseiller, mais de toute façon dans l'état actuel des choses, après la livraison de la tour Odéon, nous n'avons aujourd'hui à notre disposition malgré nos demandes, aucun projet de construction domanial planifié. Or, nous savons que quoi qu'il arrive, dans la meilleure des hypothèses, si nous sommes en plus chanceux qu'il faut un minimum de 3 ans pour sortir une opération, sur le plan domanial avec bien entendu le poids, le pouvoir de l'Etat et sa détermination. Donc, s'il vous plaît, vous pouvez lors de la Commission des Grands Travaux ; nous faire cette présentation de façon constructive et de façon à voir si nous n'avons pas la possibilité, enfin si vous ne pouvez pas envisager cette double possibilité.

Merci beaucoup.

**M. le Ministre d'Etat.-** Le prochain plan, le Gouvernement l'a déjà dit et je le reconfirme, nous sommes d'accord pour discuter avec vous d'un plan de construction au-delà de la fin de l'actuel, c'est-à-dire pour les années que vous évoquez. Je pense, le mieux serait, après justement que nous ayons pris connaissance dans une première réunion de l'étude de l'I.M.S.E.E., que nous fassions une deuxième réunion mais spécifique à la question du logement et donc peut-être pas dans celle des Grands Travaux. Le

Gouvernement a déjà donné son accord pour que cette réunion puisse avoir lieu avant la fin de l'année.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci.

**M. le Président.-** Monsieur Alexandre BORDERO.

**M. Alexandre BORDERO.-** Donc, y compris avec ces imperfections, j'ai soutenu en séance privée la villa Ida. C'est vrai qu'elle a coûté 15 M€ au Fonds de Réserve Constitutionnel, mais il faut la considérer comme un premier pas et comme dit l'adage, il n'y a que le premier pas qui coûte. Je voulais dire qu'effectivement, ce que je trouve étonnant dans l'attitude des propriétaires ou du Gouvernement, parce que je n'ai pas eu les propriétaires en direct, c'est qu'il y a un ou deux ans de ça, avec Monsieur TONELLI qui occupait vos fonctions Madame GRAMAGLIA, on avait déjà évoqué ce remembrement du quartier et, à l'époque, le Gouvernement nous avait répondu : « Les propriétaires ne sont pas vendeurs » de façon ferme et définitive. C'est pour cela que les discussions se sont arrêtées là puisque si les propriétaires n'étaient pas vendeurs à l'époque, il était normal que le Gouvernement embraye sur le projet tel qu'il avait conçu et qui ne comprenait que la villa Ida.

Aujourd'hui, j'ai quand même des doutes puisque l'on nous dit qu'il y a des propriétaires qui sont « vendeurs », à quelle condition ? Comment ? Combien de temps vont prendre les négociations ? Etc... Je pense, qu'en l'occurrence, l'attitude du Gouvernement est la bonne, j'ai dénoncé il n'y a pas dix minutes les changements de programmes. Là il y en a un, c'est un petit programme 35 appartements, je pense que symboliquement, il est très important et il est aussi important par son symbole que par le confort qu'il va amener à une trentaine de familles. Je crois que les Enfants du Pays méritent que l'on fasse un effort en leur faveur, ils ont souvent été à l'intérieur de nos discours, discours plus ou moins sincères d'ailleurs, mais là je pense qu'il faut passer à l'action et ils verront qui est sincère et qui ne l'est pas.

**M. le Ministre d'Etat.-** Je peux...

**M. le Président.-** Je vous en prie.

**M. le Ministre d'Etat.-** En tous les cas, Monsieur BORDERO, si le Gouvernement avait voulu taper en touche, il avait un excellent prétexte pour le faire. Le Gouvernement a décidé de ne pas taper en touche et

de concrétiser même avec une imperfection par rapport au modèle idéal, un logement pour ces personnes qui sont si liées à la communauté monégasque.

**M. le Président.-** Monsieur Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, je suis presque d'accord avec tout ce que vous avez dit. A savoir que depuis 2004, nous nous sommes positionnés effectivement pour ce secteur mixte mais à ce moment-là, l'opération Ida n'était pas connue. Cette opération, je le répète, à mon sens est une mauvaise opération. On a interrompu des opérations d'envergure beaucoup plus importantes : l'extension en mer et le Centre Hospitalier Princesse Grace. Je pense qu'une petite opération comme celle-là, si on réalise que c'est une mauvaise opération, on peut l'arrêter.

Par ailleurs, je suis quand même étonné, tout le monde ici ce soir semble dire qu'il y a une urgence pour reloger les Enfants du Pays, enfin les négociations sur les droits à bâtir de l'immeuble Méridien dont nous avons parlé hier, vous saviez déjà qu'il y avait des Enfants du Pays à reloger, alors pourquoi personne ne s'en émeut ? Pourquoi personne au Gouvernement n'a considéré que ces 700 mètres carrés qui auraient pu être récupérés dans des étages inférieurs et auraient déjà pu permettre à 7 ou 10 familles d'Enfants du Pays d'être relogées ? Alors vous me faites tous rire, vous voyez, parce que vous vous déclarez soutiens inconditionnels des Enfants du Pays mais quand vous pouvez faire quelque chose pour eux, vous ne le faites pas.

**M. le Président.-** Je me permettrai de répondre la chose suivante : autant nous ne sommes pas d'accord pour mettre des sommes d'argent et c'est ce que je viens de faire remarquer à Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé. A mon sens, les 15 M€ qui ont déjà été dépensés, comme disait Monsieur Alexandre BORDERO, c'est le premier pas qui coûte et ce n'est que le premier pas qui coûte, il est hors de question de continuer à acheter des surfaces sinon on ne s'en sort plus, on ne fait plus de logements domaniaux.

Donc, il faut bien voir la chose suivante, Monsieur SPILLOTIS-SAQUET. L'opération mixte que nous souhaitons depuis longtemps et vous étiez dans le groupe où j'étais à l'époque et qui a signé cette

déclaration, donc je pense que ce qui est important est que l'apport de l'Etat soit essentiellement un apport de droits à bâtir, c'est tout. Il est hors de question de continuer à mettre des millions d'euros pour des opérations qui ne sont pas mixtes dans ce cadre-là.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Président, c'est terrible quand vous ne voulez pas comprendre quelque chose, cette faculté que vous avez de ne pas comprendre. L'opération Méridien aurait coûté zéro à l'Etat, on a donné 1.400 mètres carrés de droits à bâtir, sur lesquels on pouvait en récupérer 700 pour zéro euro. Vous le comprenez ou pas ?

**M. le Président.-** Je pense que...

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipeement, l'Environnement et l'Urbanisme.* C'est un immeuble industriel.

**M. le Président.-** Le problème, c'est qu'il y a des sommes qui ont été budgétées pour les propriétaires qui vont racheter ces surfaces. Donc, c'est bien une surface qui coûte ou qui rapporte dans l'autre sens.

**M. le Ministre d'Etat.-** Vous permettez ?

**M. le Président.-** Je vous en prie, Monsieur le Ministre.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur SPILLOTIS-SAQUET, il y a deux problèmes.

Le premier problème, c'est l'immeuble dont vous parlez, il est à vocation industrielle ou commerciale et y mettre des personnes même dans les étages hauts pour habiter, ce n'est pas courant.

La deuxième raison est que c'est un immeuble domanial. Est-ce que l'on peut y loger des non nationaux ? Cet immeuble serait devenu domanial, est-ce que l'on peut loger des non nationaux dans le domanial ?

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** C'est-à-dire, les deux étages donnés à l'Etat auraient été domaniaux ?

**M. le Ministre d'Etat.** Eh oui !

**M. le Président.-** Oui !

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Et alors ?

**M. le Président.-** Pour les vendre.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Mais s'il y a une véritable volonté de vous tous et de nous tous de faire un geste pour les Enfants du Pays, ce n'est pas difficile, on le décide et on le fait.

**M. le Ministre d'Etat.-** On décide de faire la villa Ida, Monsieur SPILLOTIS-SAQUET.

**M. le Président.-** Monsieur Philippe CLERISSI.

**M. Philippe CLERISSI.-** Merci.

Plus généralement, on ne pourra pas faire dans les années à venir l'économie d'une réflexion sur la modification globale des droits à bâtir. Parce que si vous voulez tenir le scénario de centrale que vous allez imaginer les 2,5 % supplémentaires d'heures travaillées, les 2,5 % des effectifs supplémentaires que les études d'actuaire ont fortement conseillés voire préconisé pour assurer la viabilité du régime des retraites, donc vous aurez besoin d'immeubles d'habitations, d'immeubles de bureaux et d'immeubles pour les industries. Donc, il va falloir monter, pourquoi pas après tout, ça peut être très joli des tours. Vous avez aujourd'hui la tour Simona qui a été faite par Patrice PASTOR qui est une véritable réussite, derrière la tour Teotista faite par Michel PASTOR qui, elle, est faite par l'architecte WILMOTTE.

Alors avoir des tours très hautes et pourquoi pas innovantes en matière d'architecture, c'est ce que l'on demande depuis des années à Monaco et parallèlement, en même temps si vous voulez préserver l'unicité et l'unité de quartiers, parce qu'avec la prolifération d'immeubles domaniaux, on voit que certains quartiers sont quand même altérés et c'est ce que je crains. Je préfère les immeubles, si vous voulez, complètement avant-gardistes et que l'on arrive à conserver l'unicité de quartiers qui valent le coup d'être conservés.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Vous souhaitez répondre ou pas ?

**M. le Ministre d'Etat.-** Chaque quartier fait l'objet d'une réflexion pour faire évoluer les ordonnances souveraines et donc se projeter dans l'avenir. La Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité fait cela. On sait aujourd'hui que l'Annonciade, une fois que l'on aura déménagé le collège et que l'on aura vidé l'ancien Lycée Hôtelier et

Technique, c'est un espace qui devrait être réservé pour accueillir des immeubles de grande hauteur. Même chose pour la première zone d'activité sur les délaissés quand on arrive de Cap d'Ail, c'est-à-dire Charles III, là aussi c'est une partie qui peut avoir des immeubles de grande hauteur.

Il y a même un projet qui se dessine déjà, de récupération d'un des immeubles industriels qui est là pour s'agréger au futur quartier construit sur les délaissés et faire un immeuble haut. Donc, ça c'est un travail que le département de Madame GRAMAGLIA fait régulièrement, vous l'avez fait sur la Condamine par exemple, alors non pas pour mettre des tours mais pour réfléchir d'un point de vue objectif et raisonné à l'augmentation de la volumétrie possible tout en respectant le quartier.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Oui, voilà quand on peut construire des tours, on le fait. Sur « Testimonio » on va essayer de réaliser un immeuble domanial d'environ 125 logements. A l'entrée basse de Monaco, le Ministre d'Etat vient de le signaler, il y aurait une tour de grande hauteur sur Charles III. Dans certains quartiers, là où se trouve la villa Ida on ne peut pas implanter une tour sans dénaturer complètement tout l'urbanisme du quartier, mais quand c'est possible, on le fait et de plus en plus, on voit des immeubles, des projets immobiliers qui montent et en contrepartie, bien évidemment, des mètres carrés ou de dations pour l'Etat.

**M. Philippe CLERISSI.-** Qu'est-ce que vous entendez par « tour de grande hauteur » ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Les tours de grande hauteur ce sont des tours dépassant au moins 50 mètres. Par exemple sur l'îlot Charles III si on respectait les règles d'urbanisme, on ne pourrait pas dépasser un certain nombre d'étages. Le principe a été acté de faire beaucoup d'étages sur Charles III, c'est un endroit où l'on peut implanter un immeuble haut sans gêner, puisqu'il est en périphérie de la Principauté de Monaco. Egalement, sur le quartier du Centre Hospitalier Princesse Grace, lorsque le futur hôpital sera construit, adossé à la colline et ne gênant pas beaucoup, il y a des mètres carrés que l'on peut récupérer par éventuellement une opération immobilière de grande hauteur.

**M. Philippe CLERISSI.-** C'est un très bon exemple d'autant plus que vous ne serez pas gênés avec ce qu'il y a derrière. Parce que, vous aurez la route en contre-haut. Je repose la question, à partir du moment où il n'y a pas de problème d'unicité, si vous voulez de l'ensemble du quartier, qu'est-ce que vous appelez tour de grande hauteur dans ce cas-là ?

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* La tour Odéon, pour moi, est une tour de grande hauteur, le Millefiori est une allumette et Simona est une tour de grande hauteur.

**M. le Président.-** Messieurs...

**M. le Ministre d'Etat.-** Tout est relatif, la grande hauteur.

**M. le Président.-** Madame, Messieurs, je vous appelle à être un peu plus concis, là on fait des discours et des débats qui représentent et qui devraient plutôt avoir lieu lors du Budget Primitif ou pour les Grands Travaux. Donc, je vous laisse parler volontiers mais essayer de recentrer le débat, on en était aux équipements sanitaires et sociaux. Je pense que là, en parlant des immeubles de grande hauteur, on déborde un peu, on ne fait pas du social avec de grande hauteur...

**M. le Ministre d'Etat.-** On s'élève !

**M. le Président.-** On s'élève mais je pense que l'on peut réserver ces interventions pour le Budget Primitif ou pour les Grands Travaux, enfin moi c'est ce que je vous propose, parce que sinon on peut tout faire, on peut déjà continuer à étudier le Budget Primitif ce soir, si vous le souhaitez.

La parole est à Monsieur Bernard MARQUET.

**M. Bernard MARQUET.-** Monsieur le Président, je vais être très court.

Je voudrais remercier Monsieur NOUVION pour avoir repris l'intervention du Président de la Commission du Logement sur le logement des Monégasques et des Enfants du Pays. Par contre, une précision, je voulais savoir, puisqu'ils se sont alliés, si la liste Horizon est d'accord avec Monsieur SPILLOTIS-SAQUET pour reloger les Enfants du Pays dans les domaniaux.

**M. le Président.-** Merci.

La parole est à Monsieur Eric GUAZZONNE.

**M. Eric GUAZZONNE.-** Votre prédécesseur, Monsieur le Ministre, nous avait fait un jour une brillante démonstration sur les besoins de la Principauté en mètres carrés, qu'il avait chiffrés à peu près à 300 000 mètres carrés tous les dix ans. On ne va pas pouvoir faire des extensions en mer tout le temps. Donc, on est condamné quelque part, à gagner vers la hauteur. J'ai peur, même pour le social, que dans les 50 prochaines années, Monaco retrouve des immeubles de très grande hauteur, c'est inéluctable.

**M. le Président.-** Très bien. Monsieur SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Merci.

Le projet Ida, Monsieur le Président, il se trouve qu'il est dans les équipements sanitaires et sociaux, c'est pour cela que l'on en parle.

**M. le Président.-** Absolument, c'est pour cela qu'il ne faut pas déborder sur les grandes hauteurs ou autres, restons simples !

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** L'immeuble objet de ce projet devra bien revenir à l'Etat au terme d'une durée déterminée avec le promoteur. Donc, à ce moment-là, les Enfants du Pays vous les mettez à la rue ?

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 7 – EQUIPEMENT SPORTIF

707.914/1 – STADE LOUIS II .....	+	979.000
707.914/5 – REHABILITATION STADE LOUIS II .....	+	1.500.500
707.924/3 – AMENAGEMENT TERRAIN DE FOOTBALL .....	+	410.000
707.970 – STADE NAUTIQUE RAINIER III .....	+	173.000
707.992 – INVESTISSEMENTS GRAND PRIX AUTO .....	+	562.700
707.994 – EXTENSION QUAI ALBERT 1ER .....	+	500.000
	+	<u>4.125.200</u>

**M. le Président.-** Monsieur Fabrice NOTARI.

**M. Fabrice NOTARI.-** Donc, comme vous l'attendez tous, un petit mot sur la pelouse du stade. En fait, on voit qu'elle est en bien meilleur état et on peut s'en

**M. le Ministre d'Etat.-** Actuellement, l'immeuble n'est pas habitable donc il ne rentre pas dans la catégorie des logements domaniaux, le bail de construction sera de longue durée...

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* De 75 ans.

**M. le Ministre d'Etat.-**...De 75 ans et à la fin, ça sera effectivement un logement domaniaux et les gens y resteront. Il reste encore et vous le savez très bien, Monsieur SPILLOTIS, quelques non nationaux dans les logements domaniaux, dans l'étude de l'I.M.S.E.E., il y a d'ailleurs, le chiffre exact mais depuis une dizaine d'années, il n'y a plus d'attribution de logements domaniaux à des non monégasques.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Bien, dans ce cas, demandez à Monsieur MARQUET d'arrêter de prendre à la dérision tout ce que disent ses collègues, puisque à ce moment-là, vous venez de dire que ces Enfants du Pays demeureront comme ils l'ont fait pendant 75 ans, dans des appartements domaniaux.

**M. le Président.-** Bien. Y-a-t-il d'autre remarque sur ce chapitre social ?

S'il n'y a pas d'autres remarque, y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 6 est adopté.

*(Adopté).*

féliciter. Je ne sais pas s'il y a un lien de cause à effet entre les résultats du club qui sont aussi meilleurs et l'état de la pelouse.

*(Intervention hors micro, inaudible et rires).*

**M. le Ministre d'Etat.-** Les joueurs volent !

(Rires).

**M. le Président.-** Merci.

Y-a-t-il d'autres remarques ? Je mets aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 7 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 8 – EQUIPEMENT ADMINISTRATIF

708.901 – MATERIEL HORAIRE DYNAMIQUE.....	+	35.000
708.904 – ACQUISITION INST. MATERIEL INFO.....	+	220.000
708.904/1 – REFORTE SYST. INFO. PROP. INDUS. ....	+	330.000
708.905 – RES. RADIO NUMERIQUE DE L'ADM. ....	+	280.000
708.907 – AGRANDISSEMENT PALAIS JUSTICE.....	+	500.000
708.945 – ACQUISIT. EQUIPEMENTS POMPIERS.....	+	309.000
708.948 – EXT. CAS. POMPIERS FONTVIEILLE.....	+	990.000
708.979 – AMELIORATION & EXTENSION BATIMENTS PUB. ....	+	2.000.000
708.979/2 – TRAVAUX BD - BATIMENTS PUBLICS.....	+	180.000
708.992 – OPERATION DE LA VISITATION.....	+	13.800.000
		<u>18.644.000</u>

**M. le Président.-** Madame Michèle DITLOT.

**Mme Michèle DITLOT.-** Merci, Monsieur le Président.

Ma remarque aurait dû être faite plutôt dans le chapitre 4 sur l'équipement urbain mais je profite de ce chapitre pour sensibiliser le Gouvernement sur l'état de dégradation du pavé de la rue Princesse Caroline. C'est une des rares rues piétonnes de la Principauté et de plus elle est bordée de commerces.

La réhabilitation du sol mériterait vraiment que l'on s'y attarde, ne serait-ce que dans le but toujours présent d'augmenter l'attractivité de notre Principauté.

**M. le Président.-** Merci.

**M. le Ministre d'Etat.-** Madame GRAMAGLIA va vous en donner la raison.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** Conseiller de Gouvernement pour l'Equipelement, l'Environnement et l'Urbanisme. Je partage votre sentiment, c'est un programme que je propose aux arbitrages budgétaires

depuis deux ans et qui n'a pas passé le cap des arbitrages budgétaires.

**M. le Ministre d'Etat.-** Mais ce n'est qu'une question de choix. Vous voyez où l'on pourrait prendre l'argent pour faire la rue. Le choix du Gouvernement n'a pas été celui-là et donc la rue va attendre un peu, on va la faire dès que possible.

**Mme Michèle DITLOT.-** Le plus tôt sera le mieux.

**M. le Président.-** La parole est à Monsieur Laurent NOUVION.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci Madame DITLOT. Effectivement c'est une demande récurrente que nous avons eu lors des deux dernières réunions de quartier que nous avons faites à la Condamine. Les compatriotes, les Enfants du Pays et les résidents tout simplement ne supportent plus l'état de saleté et d'inadéquation de la rue Princesse Caroline, qui a maintenant presque 18 ou 20 ans et donc, Madame le Conseiller pour l'Equipelement, l'Environnement et l'Urbanisme, vous pouvez être sûre que dans le cas des arbitrages du Budget 2013, nous vous appuierons.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Je vous remercie, Monsieur NOUVION.

**M. le Président.-** Vous pensez être au Conseil de Gouvernement, Monsieur NOUVION ?

**M. Laurent NOUVION.-** Dans le cadre de mon mandat, Monsieur le Président, tout simplement.

**M. le Président.-** Très bien.

Y-a-t-il d'autres remarques ? S'il n'y a pas d'autre remarque, je mets aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 8 est adopté.

*(Adopté).*

**M. Olivier WENDEN.-**

CH. 9 – INVESTISSEMENTS

709.997 – NOUVEAU CHPG .....	+ <u>40.000.000</u>
------------------------------	---------------------

**M. le Président.-** Pas de demande particulière ?

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

Le chapitre 9 est adopté.

*(Adopté).*

**M. le Président.-** Je propose que l'on passe aux comptes spéciaux du Trésor.

**M. Olivier WENDEN.-**

COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	DEPENSES	RECETTES
81 – COMPTES DE COMMERCE .....	+ <u>9.333.000</u>	+ <u>8.805.000</u>

**M. le Président.-** Y-a-t-il des remarques ? Je mets aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 81 est adopté.

*(Adopté).*

**M. Olivier WENDEN.-**

	DEPENSES	RECETTES
82 – COMPTES DE PRODUITS REGULIEREMENT AFFECTES.....	+ <u>17.525.000</u>	+ <u>20.622.000</u>

**M. le Président.-** Je mets aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 82 est adopté.

*(Adopté).*

**M. Olivier WENDEN.-**

	DEPENSES	RECETTES
83 – COMPTES D'AVANCES.....	+ 4.877.000	+ 4.705.100

**M. le Président.-** Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 83 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

	DEPENSES	RECETTES
84 – COMPTES DE DEPENSES SUR FRAIS AVANCES DE L'ETAT.....	+ 2.251.000	+ 3.659.900

**M. le Président.-** Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 84 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

	DEPENSES	RECETTES
85 – COMPTES DE PRÊTS.....	+ 39.444.000	+ 45.774.400

**M. le Président.-** Je mets aux voix, ah non pardon, Monsieur Guillaume ROSE.

**M. Guillaume ROSE.-** Merci, Monsieur le Président. J'en profite puisque l'Aide Nationale au Logement se trouve dans ces Comptes Spéciaux du Trésor.

Je voulais parler, une fois n'est pas coutume, d'une rumeur qui courrait comme quoi le Gouvernement souhaiterait éventuellement limiter l'A.N.L.. Alors, bien évidemment, je ne souhaite pas intervenir sur des rumeurs mais je voulais juste préciser que l'A.N.L. était indispensable, pour les Monégasques notamment, lorsqu'ils sont contraints de se loger dans le secteur privé, éventuellement même cela peut-être le cas lorsqu'il s'agit de se loger dans le secteur protégé dont les loyers grimpent. Donc, je voudrais dire que la Majorité U.D.M. reste très attentive aux propositions formulées par le Gouvernement Princier à ce sujet. L'A.N.L. est indispensable et, bien sûr, comme toutes les aides, elle doit être centrée sur les foyers qui en ont le plus besoin.

Nous serons toujours avec le Gouvernement lorsqu'il s'agit de limiter les abus, il n'est évidemment pas question de laisser l'A.N.L. être versée à des gens inconstants qui souhaiteraient se loger à tout prix avec

l'aide du Gouvernement. Mais j'aimerais attirer l'attention du Gouvernement sur l'indispensabilité de laisser un budget suffisant, pour couvrir les besoins légitimes des Monégasques en terme d'A.N.L., c'est plus une inquiétude dont je fais part. Merci.

**M. le Ministre d'Etat.-** Monsieur ROSE, vous pourrez vous rassurer en consultant le projet de Budget 2013 qui a été remis au Conseil National et vous verrez que l'A.N.L. n'est évidemment pas supprimée, que le montant n'est pas diminué mais que les montants sont réajustés comme vous le souhaitez.

**M. Marco PICCININI.-** *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.* Les plafonds sont réévalués notamment lorsqu'ils ne correspondent plus à la réalité du marché. Donc, on a réajusté les plafonds, ce qui va dans le sens de démentir les rumeurs qui circulent.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Equipeement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Comme quoi, il ne faut pas prêter foi aux rumeurs qui courent.

**M. le Président.-** Monsieur Roland MARQUET.

**M. Roland MARQUET.-** Par contre, ce qui n'est pas une rumeur, c'est le fait que sur les F4 et F5, les surfaces habitables se réduisent dans les nouvelles constructions. Donc, il serait quand même bon aussi que l'on fasse attention à ça.

En France, il existe une loi qui permet de ne pas tenir compte dans une surface habitable de locaux qui font moins de 8 mètres carrés et j'attire l'attention du Gouvernement sur cette dérive.

**Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA.-** *Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.* Je ne pense pas qu'il y ait des dérives en matière de surface des appartements domaniaux. Il faut savoir qu'à Monaco, les surfaces des appartements domaniaux sont supérieures aux surfaces françaises. Donc je ne connais pas de dérives là-dessus.

**M. Roland MARQUET.-** Je vous communiquerai mes informations écrites.

**M. le Président.-** Si vous avez des exemples, donnez-les à Madame le Conseiller de Gouvernement. Non, non, mais pas maintenant, plus tard.

(Rires).

**M. le Président.-** Merci. Je mets aux voix l'article 85.

Y-a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 85 est adopté.

(Adopté).

**M. le Président.-** Nous avons donc fini le vote chapitre par chapitre de ce Budget Rectificatif 2012. Nous allons faire une courte pause, le temps que le canal local puisse diffuser vos motivations de vote et votre vote final. Donc, on fait une pause mais restez assis à vos places. Dès que nous avons le feu vert, nous pouvons commencer.

(La séance est suspendue à 18 heures 45)

(Reprise de la séance à 19 heures)

**M. le Président.-** Nous reprenons le cours de la séance. Je vais donc maintenant passer la parole aux élus qui la demandent pour motiver leur vote, pour ce Budget Rectificatif.

Je vais d'abord donner la parole au Rapporteur et ensuite aux personnes qui ont demandé la parole pour l'instant. S'il y a d'autres personnes qui veulent parler, levez la main.

Je vous en prie Monsieur BORDERO.

**M. Alexandre BORDERO.-** Merci, Monsieur le Président.

Avec un déficit ramené à 22,8 M€ comprenant les 40 M€ de dépenses consacrées à la construction future du nouvel hôpital, une augmentation des recettes exceptionnelles et des dépenses de fonctionnement maîtrisées, le Budget Rectificatif marque une étape importante vers le retour à l'équilibre budgétaire absolu. Cette année, pour reprendre une de vos expressions, Monsieur le Ministre, on ne dépensera pas plus que ce que l'on gagne.

Tout le monde s'accordera pour dire que la croissance des recettes a été exceptionnelle durant les trois quarts de cette année 2012 qui viennent de s'écouler, cette croissance a bénéficié de la convergence de plusieurs facteurs favorables.

- Une augmentation de la T.V.A. perçue à Monaco, signe de la bonne tenue de notre économie.

- Une augmentation mécanique de la T.V.A. issue du compte de partage avec la France.

- Une augmentation des droits de mutations suite au vote de la loi n° 1381 en juin 2011.

Une augmentation de l'impôt sur les bénéfices due principalement à une meilleure perception de la part des Services Fiscaux.

Mais ces circonstances doivent, je le pense, être considérées comme exceptionnelles.

Même si, et nous l'espérons tous, la croissance de nos recettes va se poursuivre, il est fort probable que l'an prochain cette croissance sera inférieure à celle de cette année.

C'est pour cela que l'effort de maîtrise des dépenses doit être poursuivi, ainsi d'ailleurs que celui qui consiste à optimiser les recettes.

La prudence s'impose donc pour le Budget 2013, d'autant plus que la crise qui nous entoure est loin d'être finie.

Toutefois l'embellie de nos finances publiques ne doit pas nous faire oublier que des secteurs de notre économie connaissent des difficultés graves. Les débats l'ont montré, notre secteur industriel et son devenir préoccupent tous les Conseillers Nationaux. Nous avons apprécié la réponse qui nous a été faite de pouvoir réorganiser la Commission Consultative du Commerce et de l'Industrie afin de pouvoir mener une réflexion ensemble, mais aussi avec les professionnels concernés, sur le devenir de notre industrie.

Un autre secteur de première importance a fait l'objet de nombreux débats, il s'agit bien sûr du secteur des jeux et, plus largement, de la S.B.M.. Aux difficultés économiques dues à la crise mais aussi à des choix – ou des non choix – stratégiques des instances dirigeantes de cette société, vient se greffer un climat social délétère, qui risque de compromettre le plan de relance imaginé par cette société et dont nous souhaitons tous qu'il réussisse. Mais il faut être clair et ne pas se voiler la face, le plan Renaissance ne pourra réussir qu'avec la participation du personnel et dans un climat social apaisé.

Ne perdons jamais de vue que Monaco a besoin d'une S.B.M. florissante. Cette société est en effet le premier contributeur au budget de l'Etat, elle est aussi le premier employeur privé pour nos compatriotes.

Pour en revenir au Budget Rectificatif proprement dit, je ne peux que répéter ma satisfaction et voter pour ce budget qui, tout en maintenant une discipline budgétaire nécessaire en temps de crise, sanctuarise notre modèle social, prépare l'avenir en maintenant un niveau d'investissement très satisfaisant et en épargnant 40 M€ pour les futurs investissements liés au Centre Hospitalier Princesse Grace.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. Je vous invite tous à tenir le timing, s'il vous plaît.

Je donne la parole à Monsieur Fabrice NOTARI.

**M. Fabrice NOTARI.-** Merci, Monsieur le Président.

Faut-il féliciter le Gouvernement ? Sans doute. L'obtention de l'équilibre du budget est un fait suffisamment important et attendu depuis de nombreuses années pour qu'il emporte ces félicitations.

Faut-il remercier le Gouvernement ? Non. Je pense qu'il faut plutôt remercier tous ceux qui se serrent la ceinture depuis que la crise mondiale est là et ceux qui ont permis d'arriver à ces bons chiffres.

Ne nous le cachons pas, les bons chiffres du budget de l'Etat ne sont qu'un premier pas vers l'amélioration de la situation générale en Principauté. En effet, nos entreprises, nos commerces, nos salariés ne sentent pas encore le vent de la reprise tant attendu. Certes, la situation est plus enviable que dans les pays voisins ou même plus éloignés. Tous, nous devons nous satisfaire d'habiter dans cette belle Principauté où sur l'impulsion de notre Souverain, le pays n'a pas de dette publique et même plus à travers un Fonds de Réserve Constitutionnel avec une marge de manœuvre que beaucoup nous jalouent.

Le travail de la Majorité dans un Conseil National fort, jouant son rôle d'Institution appliquant les équilibres définis par la Constitution. Depuis 2003, a aussi permis d'évoluer dans une société plus humaine, une plus grande égalité entre hommes et femmes, une plus grande modernité à travers la rénovation de nos appareils juridiques.

Mais ne baissons pas les bras ! Au contraire, la Majorité a pris toute la conscience des efforts que Gouvernement et Conseil National doivent encore faire pour que les bons chiffres du budget d'aujourd'hui, dans cette période de crise, se répercutent rapidement et favorablement dans le quotidien des Monégasques.

C'est là toute l'action qu'entend porter cette Majorité dans les semaines à venir avec le vote du Budget Primitif 2013 et dès l'année prochaine, après les élections, lorsqu'elle sortira des urnes encore renforcée. C'est pour cette action qui ne doit pas s'interrompre que je voterai ce Budget Rectificatif.

**M. le Président.-** Merci beaucoup, Monsieur le Vice-Président.

La parole est à Monsieur Gérard BERTRAND.

**M. Gérard BERTRAND.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Comment ne pas se réjouir du montant exceptionnel des recettes envisagées par le Gouvernement pour la fin 2012 ? D'autant plus que si la provision de 40 M€ pour le nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace n'était pas intégrée au titre des dépenses, ce Budget Rectificatif aurait pu présenter un excédent.

Résultat tout à fait remarquable, vu le contexte économique mondial et surtout européen.

En effet, nous pouvons faire beaucoup d'envieux.

Mais, ne faisons pas de triomphalisme, restons discrets et modestes car l'avenir est toujours incertain.

J'engage le Gouvernement à poursuivre ses efforts de rééquilibrage budgétaire comme annoncé lors de la présentation du Budget Primitif 2013 qui fera l'objet de discussions prochainement.

Si le Budget Rectificatif 2012 présente cet excellent résultat, c'est, quoi qu'en dise l'opposition, grâce entre autres, au travail de la Majorité qui n'a pas hésité à voter unanimement la loi sur les droits de mutation. Nous sommes des partenaires actifs du Gouvernement Princier.

Comme vous l'avez dit avant hier soir, Monsieur le Ministre, si cette loi n'avait pas été votée, l'Etat aurait continué à passer à côté d'un certain nombre de transactions. De plus, je ne partage pas le raisonnement visant à refuser de voter une loi sous prétexte qu'elle ne connaîtra pas ses effets avant trois ans ! Il est clair que si on ne la vote pas, elle ne pourra jamais produire ses effets...

Monsieur le Ministre, mardi soir j'ai dit que j'étais en grande partie d'accord avec votre analyse sur le logement.

Quelques bémols subsistent pourtant :

✓ Mon inquiétude pour l'après 2014 : aucun chantier annoncé, nous en parlerons certainement lors de la prochaine Commission Plénière d'Etude sur les Grands Travaux.

✓ Le dérapage du montant des charges locatives dans certains immeubles domaniaux.

✓ La gestion du parc domanial.

✓ Les délais d'attribution des logements pour les personnes en liste d'attente.

Je souhaite vivement que le Gouvernement prenne en compte ces réflexions et trouve des solutions adéquates qui correspondent aux attentes de nos compatriotes.

Après ces considérations, je prends mes responsabilités en votant ce Budget Rectificatif 2012. Merci.

**M. le Président.-** Merci.

La parole est à Monsieur Marc BURINI, en sachant que personne n'a demandé la parole après.

**M. Marc BURINI.-** Mon vote sera un vote d'abstention n'ayant pas été convaincu par ces débats houleux qui n'ont pas répondu aux questions que je me posais sur les origines structurelles des chiffres réels de notre économie.

Il est vrai que ma déclaration de politique générale, laquelle se situait à un niveau technique et non personnel, a suscité dès le début, l'ire du Gouvernement et une attaque *ad hominem* inqualifiable, mettant publiquement en cause mon intégrité et mon honneur.

Alors que ma réflexion et mon analyse se basaient sur les chiffres donnés par le Gouvernement, je fus ouvertement incriminé sur la qualité de ma vie professionnelle, mon honnêteté et ma fonction d'élu.

Tout cela me préoccupe quant à la perception que nous donnons – Gouvernement et Conseil National – en séance publique, de la représentation nationale, du traitement infligé à certains élus, du respect de nos institutions et de nos mandats.

Cette ambiance n'est pas vraiment propice aux échanges d'idées et ne fait pas vraiment honneur à notre Pays.

Il ne faudrait pas non plus que certains emportements soient perçus comme un aveu de faiblesse dans un contexte international qui demande maîtrise et sang-froid...

Je me suis rendu compte au cours de ces quatre dernières années que la politique du pas vers l'autre ne s'applique pas souvent à la minorité : en effet, pourquoi faire un pas vers l'autre lorsque de toute évidence l'on pense ne pas avoir besoin de l'autre ?

A ce propos, j'aimerais paraphraser cette phrase d'Albert Camus en disant que la démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais le respect de la minorité.

Alors, il est vrai que l'abstention peut signifier plusieurs choses : on peut s'abstenir dans le bénéfice du doute pour ne pas voter non, on peut s'abstenir en disant « attention fausse route » sans donner son quitus, l'abstention contient souvent une critique sous-jacente... L'abstention reste toujours un acte politique.

Pour ce Budget Rectificatif 2012 et ces débats, mon abstention prendra la forme d'un vote d'indignation empreint de consternation.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. La parole est à Monsieur Claude CELLARIO.

**M. Claude CELLARIO.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Trois chiffres me paraissent exprimer l'essence même de ce Budget Rectificatif :

27,6 M€ : c'est le montant de l'augmentation des recettes de l'Etat dues à l'Impôt sur le Bénéfice, la T.V.A. et les droits de mutations.

0,7 % : c'est le montant de l'augmentation des dépenses par rapport au Budget Primitif 2012. La gestion prudente et pragmatique des fonds publics a permis d'arriver à ce résultat et on ne peut que s'en féliciter.

233 M€ : c'est le montant des dépenses d'équipements et d'investissements. Elles sont en sensible augmentation par rapport au Budget Primitif 2012.

Cette situation budgétaire est encourageante mais, malgré tout, nous devons continuer à faire preuve de vigilance dans la gestion des finances publiques car la conjoncture internationale n'est pas bonne et l'année 2013 s'annonce très difficile.

Cela vous oblige, Monsieur le Ministre, à tout mettre en œuvre pour augmenter les recettes de l'Etat et à mobiliser tous les services concernés pour les sensibiliser encore plus à cet objectif.

Cela vous oblige à continuer cet effort de maîtrise des dépenses de l'Etat. Mais cela vous oblige aussi à apporter des réponses aux questions posées lors des débats.

J'attends du Gouvernement un exposé de la politique économique qu'il veut mettre en œuvre suite aux difficultés rencontrées par le secteur industriel.

J'attends que vous preniez en compte ces entreprises monégasques qui souffrent dans cette crise dont on ne voit pas la fin.

J'attends que vous fassiez vraiment appel aux entreprises monégasques du bâtiment pour les travaux de sous-traitance, lors des prochaines constructions financées par l'Etat. On pourrait continuer ainsi.

Les prochaines réunions prévues avant l'étude du Budget Primitif 2013 devront apporter les éclaircissements demandés. C'est tout ce que je souhaite.

Je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif 2012.

**M. le Président.-** Merci beaucoup Monsieur CELLARIO.

La parole est à Monsieur Pierre LORENZI, en sachant que je n'ai plus de demande de parole. Monsieur Philippe CLERISSI, merci.

**M. Pierre LORENZI.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Le modèle économique et social de la Principauté a été une fois de plus le thème central de nos débats budgétaires. Comment, dans un contexte international incertain, maintenir le haut niveau de ce modèle tout en disposant de finances publiques saines ? Pour la plupart des Etats occidentaux, la solution d'une telle équation n'a pas encore été trouvée. La Principauté, elle, fait clairement figure d'exception et il faut saluer la démarche du Gouvernement, soutenue par la Majorité, d'un retour à l'équilibre budgétaire pour l'année prochaine. Le Gouvernement a même de l'avance sur son propre calendrier et, tous ici ne pouvons que nous en féliciter.

Cette politique de discipline budgétaire porte donc ses fruits. De plus, il faut souligner que les dépenses d'investissements ne constituent pas la variable d'ajustement, comme nous avons pu l'entendre çà et là. C'est certain, si l'on se réfère aux crédits budgétés, on pourrait croire à une diminution, mais ce qu'il faut avoir à l'idée, ce sont les chiffres de l'exécution budgétaire. Il faut être cohérent, nous demandons sans cesse au Gouvernement Princier de faire preuve de davantage de précisions dans les prévisions budgétaires et de contenir les reports de crédits comme cela a été fait.

Comment reprocher alors, comme c'est le cas, une inscription moindre de dépenses d'investissement mais dont l'exécution, elle, sera bien meilleure ? Il ne faut pas demander au Gouvernement de faire preuve de réalisme et de sincérité budgétaire pour finalement le lui reprocher lorsqu'il y parvient, cela n'a pas de sens. D'où la nécessité de ne se fier qu'aux dépenses exécutées. Sur ce point, les chiffres sont éloquentes, les dépenses d'investissements sont même en hausse par rapport aux années précédentes, ce dont on peut se satisfaire car, comme nous l'avons rappelé, un pays qui n'investit pas est un pays qui ne progresse pas.

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur la notion d'investissement lors du Budget Primitif parce que selon ce qu'on entend par investissement, rachat/hors rachat d'immeuble, entretien/hors entretien, provision/hors provision, il est facile de fausser les

résultats, et de faire dire aux chiffres ce que l'on veut, alors que ceux-ci sont positifs et témoignent de la bonne santé de notre économie. Certains pensaient avoir le monopole de la technique financière et économique, l'examen de ce Budget, encore plus que les autres, leur a montré que tel n'était clairement pas le cas.

Ainsi que je le disais lors de mon intervention de politique générale, l'Etat doit prioriser certains investissements rentables. Il doit également veiller à ce que les entreprises monégasques bénéficient des retombées de l'investissement public et j'aurai l'occasion de revenir sur ces considérations très prochainement. Pour l'heure, même si certaines améliorations sont encore possibles – tout est perfectible – l'optimisme raisonné dont témoigne ce Budget Rectificatif 2012 m'invite à voter en sa faveur. Je vous remercie.

**M. le Président.-** Bravo pour la précision. La parole est à Monsieur Philippe CLERISSI.

**M. Philippe CLERISSI.-** Merci.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Qu'y a-t-il à rectifier à l'issue de l'examen de ce Budget Rectificatif ?

La crise financière internationale qui s'est installée a des répercussions sur l'industrie monégasque. Sont touchées les entreprises du secondaire avec une très faible valeur ajoutée. L'exiguïté du territoire nous renvoie donc toujours à la même problématique : comment rectifier le tir et privilégier l'installation d'activités tertiaires à forte valeur ajoutée qui nécessitent peu d'espace ? Je demande qu'une réflexion soit engagée dans ce sens car nous ne pourrions pas supporter longtemps une perte sèche de 19 M€ comme celle que vous avez inscrite dans les dépenses à la rubrique « intervention économique » pour précisément venir en aide à une entreprise du secondaire à faible valeur ajoutée dont les activités sont liées aux résultats du secteur automobile français.

La façon dont vous nous avez présenté votre Budget Rectificatif doit aussi être rectifiée, car même si l'on ne peut que constater une amorce de reprise économique, il faut appeler un chat un chat et votre budget, malgré la privatisation du budget de la culture, les coupes ci et là effectuées dans celui des associations, malgré votre soutien de plus en plus timide à l'investissement public, malgré aussi la présentation erronée qu'en fait le rapport élaboré par Monsieur de La Palisse qui précise que s'il n'était pas

déficitaire, il serait en équilibre, votre budget présente bel et bien un déficit réel !

Il est aussi indispensable de rectifier la présentation erronée faite par la Majorité sur l'efficacité de la loi relative aux droits de mutation. Bien entendu, les 77 M€ que la loi aurait rapportés ne sont en fait que l'ensemble des droits de mutation perçus depuis l'entrée en vigueur de celle-ci et une étude sérieuse aurait dû déterminer le gain effectif réalisé suite à son application.

A rectifier aussi votre manque de célérité concernant le dépôt d'un texte relatif à notre droit économique qui, de toute évidence, participerait grandement à l'attractivité de futurs investisseurs.

Quant à la loi relative à la protection du patrimoine, elle porte un bien joli nom, encore faudrait-il déjà respecter l'unicité et l'homogénéité des quartiers et prendre un peu plus de précautions lors de l'attribution de marchés publics pour la construction de certains logements domaniaux à l'architecture douteuse, frileuse, carrément dépassée. A rectifier.

A rectifier votre plan de relance pour la S.B.M. puisque vraisemblablement, il ne satisfait personne. A quand les décisions courageuses qui permettront de sauver l'entreprise et préserver l'emploi de centaines de Monégasques ? Car c'est bien de cela dont il s'agit.

A rectifier l'arbitraire qui règne sur les droits à bâtir car force est de constater que l'anarchie architecturale est de mise. Ainsi, des interprétations très larges du règlement d'urbanisme conduisent à des aberrations sans que l'on sache vraiment pourquoi. Il est indispensable, en effet, de réfléchir à l'élaboration d'un texte encadrant les droits à bâtir.

A rectifier aussi le positionnement de Monoprix dans la Z.A.C. Saint-Antoine à 200 mètres de l'hypermarché Carrefour, le manque à gagner en T.V.A., conséquence directe de cette implantation, par le jeu des vases communicants, profitera directement à la commune voisine, autrement dit au pays voisin. Vous avez raison, il en a bien besoin.

A rectifier enfin cette façon qui vous est propre de concevoir et de gérer le commerce dans la Principauté en général et qui malheureusement conduit à la faillite le petit nombre de nos compatriotes qui avaient tenté l'aventure individuelle.

Malgré l'embellie économique, pour toutes ces raisons, je m'abstiendrai ce soir. Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci. La parole est maintenant à Monsieur Roland MARQUET.

**M. Roland MARQUET.-** Monsieur le Ministre d'Etat, Mes Chers Collègues,

Nous vivons au bord de la mer et à force de regarder la mer, je m'étais fait une philosophie de vie. Je me suis dit, la vie c'est comme la mer, il y a des successions de beau temps et de tempête. Alors, Roland, quand tu es dans la tempête ne désespère pas parce qu'après il va y avoir du beau temps, mais quand tu es dans le beau temps, profite-en parce que tu sais que ça ne va pas durer et qu'il va y avoir la tempête.

Actuellement, nous sommes dans la tempête et notre navire traverse sereinement cette tempête, pourquoi ? Parce que cette année le Budget, certes, est en déficit mais beaucoup moins et nous avons un bas de laine. Cela nous permet, bien sûr, de ne pas désespérer et d'être moins pessimistes que le sont nos voisins.

Une fois de plus Monaco fait exception, de façon solennelle, j'engage le personnel à ne pas se braquer sur un passé révolu, à faire preuve de souplesse et voir avec la Direction l'avenir. J'ai confiance en vous tous et c'est pour cela que je voterai ce Budget.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. La parole est à Madame Michèle DITLOT.

**Mme Michèle DITLOT.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte budgétaire pour le moins délicat, particulièrement sur le plan international, le Gouvernement Princier a réussi le pari d'un retour à l'équilibre budgétaire primaire, et bientôt général, sans pour autant compromettre notre modèle social, économique et culturel. Comme vous le souligniez, Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, il est difficile de procéder à des arbitrages budgétaires équitables qui soient de nature à préserver et non à détruire.

Hier et avant-hier, les attaques des élus de Rassemblement et Enjeux auxquelles le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie a dû faire face sont injustes et inadmissibles dans leur formulation. Il faut au contraire reconnaître que le Gouvernement Princier a mené à bien une tâche difficile.

Evidemment, ce n'est pas un blanc-seing que je donne. J'entends rester extrêmement vigilante sur le financement de la politique culturelle. Le mécénat, s'il

doit être encouragé, doit venir renforcer de l'action de l'Etat et non pas s'y substituer. Mais nous verrons davantage cela lors de l'étude du prochain Budget Primitif 2013.

Pour l'heure, nous ne sommes précisément qu'au stade du Budget Rectificatif. Aussi je constate que la volonté politique du Gouvernement de contenir les dépenses, sans amputer celles dédiées à l'investissement, de réduire les reports de crédit et de rechercher de nouvelles recettes s'est traduite, dans les faits, par un définit budgétaire maîtrisé qui s'établit à 22,8 M€, hors report de crédits.

Je voterai donc ce Budget qui régularise les comptes de l'Etat, même si je ne manquerai pas de suivre avec attention les engagements pris par le Gouvernement Princier lors de nos débats. Merci.

**M. le Président.-** Merci beaucoup.

Quels sont les collègues qui demandent à présenter leur motivation de vote ? Monsieur Eric GUAZZONNE.

**M. Eric GUAZZONNE.-** Ça sera très bref, Président, parce que dans ce Budget du paradoxe, paradoxe parce que plus nos finances sont bonnes, plus grandit notre inquiétude pour l'avenir. Il y a des sujets qui ont suscité l'unanimité de tous les élus. Sur ces sujets, il est urgent de prendre des décisions. Vous savez très bien de quel sujet je parle, il a été évoqué par plusieurs interventions. L'indécision, je crois, serait la pire des solutions, elle amènerait à l'explosion et ça serait très préjudiciable pour notre Principauté. Donc, je vous appelle de tous mes vœux à prendre les décisions.

**M. le Président.-** Qui souhaite se prononcer ? Monsieur Christophe STEINER.

**M. Christophe STEINER.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement, Chers collègues,

Le Président de la Commission des Finances nous a rappelé lors de la lecture de son rapport que le Budget Rectificatif était un document comptable. Or que constater après ces trois jours de débats ?

Plusieurs choses :

- Sur le fond tout d'abord, comme je l'ai rappelé, les recettes sont en hausse de 85 M€ par rapport au budget exécuté 2011 et les dépenses de plus de 54 M€. Ce constat démontre qu'avec des recettes égalant

celles de 2008, année exceptionnelle et bénéficiaire, nous avons toujours à l'instant de ce vote un budget déficitaire malgré une certaine casuistique visant à démontrer le contraire.

Et ce qui m'inquiète, c'est que je ne vois pas de changement dans une politique économique construites sur des « coups » ponctuels ou l'exceptionnel prime sur le pérenne.

- Sur la forme, je ne peux que constater que les débats de ces derniers jours ont plus servi de tribune électorale qu'à l'examen dépassionné des modifications budgétaires. Tribune où l'examen des faits a fait place à une course de chars de la Rome impériale, où certains auriges portaient avant l'heure des tuniques émaillées de slogans électoraux, (un peu comme dans les aventures d'Astérix) et où le quadriges rouge de Mutina, nom antique de Modène, partit dans un dérapage tout aussi incontrôlé que spectaculaire. La cause semblant provenir d'une remarque purement technique sur la conception d'un de ses chars, soulevé par mon estimé collègue Marc BURINI.

Nous vîmes aussi le groupe majoritaire à la recherche d'une majorité gouvernementale et le Président du Conseil National devenir porte-parole du Gouvernement, demandant à Laurent NOUVION de s'expliquer sur le fond et la forme d'une lettre adressée au Ministre d'Etat.

Malgré tout, je voulais remercier le Président pour son prêche de politique générale sur l'abstention, où transformé en directeur de conscience civique, qui parlant en terme de moralité personnelle, incluant ainsi la responsabilité, le devoir, etc..., condamne ce qu'il juge être la piètre conduite civique des abstentionnistes, qui critiquent sans en avoir le droit, car ils l'auraient abandonné en refusant de se limiter à un vote pour ou contre.

Après le péché par pensée, par la parole, par action ou omission, voici le péché d'abstention. Et c'est ce même directeur de conscience civique, qui voulait remplacer sous certaines conditions l'élection du Président du Conseil National par une simple nomination sans vote, l'équivalent pour notre Assemblée d'un 2 décembre 1851 à répétition.

Eh bien, je dirai ce soir que la politique, au sens des affaires de la cité, se contente mal d'une vision manichéenne des choses, que nos abstentions ont toujours été motivées et que, par opposition à l'abstention passive, l'abstention active car motivée, est un acte politique mûrement réfléchi, visant à soulever l'interrogation et la réflexion sur les faits et leurs causes pour l'amélioration du bien commun.

Vous l'aurez donc compris pour ces raisons et toutes les autres je m'abstiendrai ! Merci.

**M. le Président.-** La parole est à Madame Anne POYARD-VATRICAN.

**Mme Anne POYARD-VATRICAN.-** Merci, Monsieur le Président.

Un Budget ce n'est pas seulement une affaire de chiffres, c'est aussi une somme de questions éminemment politique. J'en ai posé un certain nombre durant mon intervention de politique générale et il reste à savoir si j'ai été convaincue par les débats.

A mes questions répétées sur les futures constructions de logements domaniaux, la gestion du parc domanial existant, je n'ai obtenu aucune réponse satisfaisante et aucune visibilité sur les constructions prévues au-delà de 2014. Or, depuis que je suis élue depuis 2003, je le sais bien – et vous le savez bien tous autour de cet hémicycle – qu'il faut des années pour construire un immeuble. La situation est grave.

A mes interrogations sur le climat à la S.B.M., le Gouvernement a répondu comme à son habitude, « il ne gère pas la S.B.M. ». Soyons précis, je ne demande pas que le Gouvernement nomme telle ou telle personne à tel ou tel poste, ce n'est pas son rôle et ce n'est pas le nôtre. Par contre, en tant qu'actionnaire et concessionnaire, son rôle est d'agir sur la mauvaise gestion des ressources humaines, sur le management bancal, sur la stratégie globale de l'entreprise. Aujourd'hui, certes, s'il existe un projet immobilier, le Sporting d'hiver, de la rénovation hôtelière comme le projet de l'Hôtel de Paris, concernant les jeux, nous n'avons rien, aucun projet aucune vision.

A mes questions sur l'appel d'offre de la zone commerciale de Z.A.C. Saint-Antoine, il n'y a bien eu qu'un seul candidat avec un projet digne de ce nom. Cet appel d'offre, je l'ai déjà dit, aurait dû être déclaré comme infructueux. De plus cette décision fait planer un doute sur la cohérence commerciale globale de l'ensemble de la zone car il risque de concurrencer bêtement Carrefour.

A mes interrogations sur le secteur industriel, je n'ai pas eu d'informations concrètes sur les mesures de chômage technique ou de prime industrielle qui aident en amont les entreprises pour passer les caps difficiles. Même si j'ai été rassurée par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé concernant l'attention qui serait portée à toutes les aides et accompagnements qui seront accordés aux

salariés qui sont pris dans la tourmente des plans de licenciements, je rappelle que c'est en amont qu'il faut agir.

Alors, certes, tout n'est pas noir et il faut se garder d'avoir une vision manichéenne des choses, les chiffres sont bons voire très bons si on s'en réfère aux résultats des pays voisins.

Pour dire les choses positivement, avec 40 M€ mis de côté pour la deuxième année consécutive pour la construction de notre nouvel hôpital, le déficit n'est que de - 23 M€. Les dépenses n'ont pas été touchées, toutes les aides maintenues et notre modèle social n'a pas pris une ride. Une loi juste et responsable a été proposée par le Gouvernement, amendée et votée à l'unanimité par l'Assemblée, concernant la sauvegarde des retraites.

Alors dans un contexte politique actuel où une Majorité perdue vote pour, quoi qu'il arrive et malgré ses propres réticences, il est important que les Monégasques sachent qu'il existe aussi une autre voie, qu'il existe des élus qui posent des questions et savent que pour voir aboutir leurs rêves, il faut savoir aussi être ferme face au Gouvernement. Mon vote est une abstention positive pour pousser le Gouvernement à continuer son action pour que nous puissions regarder ensemble, simplement, vers un horizon plus serein.

**M. le Président.-** Bien. Y-a-t-il d'autre demande de parole ?

S'il n'y a plus de demande, je crois que l'on va clore...Monsieur ROSE peut-être ?

**M. Guillaume ROSE.-** Oui, merci Monsieur le Président.

Pendant ces trois jours de discussion autour du Budget, je rejoins certains de mes collègues, nous avons été témoins de certains débordements, parfois aussi de la part d'un élu, d'actions délibérées visant à jeter le doute et la confusion, donc venant d'un élu à l'indignation variable parfois manipulable, en tous les cas assez pour transformer une salle de débat en salle de spectacle, je le déplore. A la longue, pourquoi pas, pour faire passer la démocratie pour une mascarade.

Mais là n'a pas été le point le plus important de ces débats. Ce qu'il ressort, à mes yeux, de ces trois jours de questionnement et ça c'est le plus important, c'est que même en cette période électorale, une belle unanimité des Elus s'est faite autour de la S.B.M.. En effet, nous sommes tous, ici, d'accord et avec sincérité je le pense, pour dire que la situation actuelle de la S.B.M. n'est pas liée à la crise économique mondiale,

les excellents résultats de l'hôtellerie-S.B.M. inclus en témoignent d'ailleurs. Nous sommes aussi d'accord pour dire qu'elle n'est pas seulement liée à un mauvais choix d'investissement, même si BETCLIC ne fut pas le plus judicieux. Elle n'est pas non plus liée à sa masse salariale prétendument insupportable. Non, malgré son patrimoine exceptionnel et une histoire unique, la S.B.M. souffre d'un manque de savoir, celui de savoir gérer et d'exploiter son patrimoine humain. Le Conseil d'Administration présidé par la même personne depuis plus de 15 ans n'a jamais saisi même en période de prospérité l'importance de ce patrimoine humain. Quoi que l'on en dise, le Gouvernement n'a jamais su peser suffisamment, pour ce qui est du véritable joyau de la société : ses employés afin qu'ils soient traités non comme une charge et dénoncés comme une charge, mais traités comme un investissement.

Alors, avant de voter en faveur de ce Budget Rectificatif dont j'ai salué l'excellence en début de séance, j'appelle solennellement le Gouvernement à poursuivre ce moment d'excellence en imposant la création d'une véritable Direction des Ressources Humaines qui n'existe pas réellement, malgré un récent maquillage de façade. Oui, j'invite le Gouvernement à imposer un projet « renaissance humaine » qui serait le seul prélude possible à une véritable renaissance économique. Comme piste, on pourrait commencer par la nomination rapide d'une directrice qui me semble avoir les épaules pour, elle, n'être pas de façade. Ça pourrait être une suggestion, mais en tous les cas, quoi qu'il arrive ne pas laisser le marasme actuel perdurer.

Je voterai pour ce Budget et j'espère l'excellence pour tous, je vous remercie des efforts que vous faites pour cela. Merci.

**M. le Président.-** Bien. Y-a-t-il d'autre collègue qui souhaite parler ?

S'il n'y a pas de demande de parole, pour ne pas... Monsieur MARQUET ?

**M. Bernard MARQUET.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Je vais commencer par citer une phrase d'Albert CAMUS pour l'opposition et pour Monsieur STEINER en particulier : « La démocratie c'est le respect de la minorité faut-il encore que la minorité s'exprime et s'abstenir ce n'est pas s'exprimer. »

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le Gouvernement a clairement affiné ses prévisions budgétaires, permettant aux élus que nous sommes de travailler dans de meilleures conditions et de disposer d'une meilleure visibilité des finances publiques de l'Etat.

Ce Budget Rectificatif véhicule aussi la satisfaction du travail accompli, notamment sur les droits de mutation. Le Gouvernement s'était fixé l'objectif d'un retour à l'équilibre primaire, parole tenue, même si nous resterons vigilants quant à la pérennité de cet équilibre. Oui le travail et l'investissement payent. Nous pouvons être confiants dans l'avenir de Monaco, nos spécificités et nos Institutions nous assurent tout à la fois le dynamisme et la stabilité dont nous avons besoin en cette période d'incertitudes internationales.

Dans le rapport de la Commission des Finances, mon collègue Alexandre BORDERO a salué la campagne du « faire-savoir » menée à l'échelle internationale par le Gouvernement Princier. Nous, Majorité, pensons également que cette voie est la meilleure car elle témoigne de l'ouverture sur le monde dont la Principauté a toujours su faire preuve sous l'impulsion de ses Princes, cela fait partie de notre histoire et de notre culture.

Alors que les difficultés peuvent nous inviter à un repli sur soi, presque grégaire et instinctif, je reste persuadé que la seule voie possible se situe dans la défense acharnée de nos spécificités, que nous ne pourrions préserver qu'en les expliquant et en les faisant reconnaître. Soyons patriotes et soyons fiers de qui nous sommes.

Et pour cela, il ne suffit pas de rester « entre nous » comme une palourde sur son rocher. Suivons l'exemple de nos Princes. Monaco n'a jamais surmonté les difficultés en menant la politique de l'autruche ou de la chaise vide, comme certains ici. De grâce, ne confondons pas notre indépendance avec l'autarcie.

Nous le voyons, notre situation s'améliore grâce à une gestion saine et prudente des deniers publics, mais aussi grâce à l'effort de tous nos compatriotes. Nous devons tous participer à cela et pour ces raisons, je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif.

**M. le Président.-** Merci beaucoup, Monsieur MARQUET. La parole est Monsieur Laurent NOUVION.

**M. Laurent NOUVION.-** Merci.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

A l'occasion de ce Budget Rectificatif, nous avons relevé des écarts de prévision, notamment en ce qui concerne les recettes pour constater des recettes supplémentaires mais exceptionnelles et ponctuelles.

Qu'il s'agisse de la T.V.A. issue du compte de partage non prévue par le Gouvernement, de l'impôt sur les sociétés inégalement recouvré et dans une moindre mesure, des 7 M€ de recettes supplémentaires au titre des droits de mutations en matière immobilière. La nature de ces recettes est pour nous fondamentale, rien ne nous permet, aujourd'hui, d'affirmer qu'elles ont un caractère récurrent, c'est donc sur cela que porte notre première inquiétude.

Deuxième inquiétude, nous constatons que les reports de crédits 2012 sont de 36 M€ qui s'ajoutent aux 200 M€ cumulés dans les années 2009, 2010 et 2011, validés par la Majorité et ayant eu pour conséquence de retarder presque tous les grands chantiers d'équipements pourtant primordiaux. Ainsi, nos budgets d'équipements sont structurellement affaiblis et réduits de par ces reports utilisés pour ne pas assombrir les résultats budgétaires déficitaires depuis des années.

Troisième inquiétude concernant les réponses apportées par le Gouvernement, en matière de règles pour les droits à bâtir dans les différents quartiers de Monaco, là aussi nous constatons une passivité de nos collègues de la Majorité.

Une inquiétude aussi sur le logement. Nous naviguons dans un épais brouillard malgré nos demandes en ce qui concerne les opérations domaniales futures, pour les années 2015, 2016 et 2017, la décision prise de nature à compromettre la double construction de plus de 100 logements à horizon 2016 dans le quartier de la Condamine et de l'opération Ida cela malgré l'accord des propriétaires mitoyens.

Inquiétude enfin de voir l'apathie de l'Assemblée sur les grands enjeux majeurs des années qui s'ouvrent illustrée, en cela par une offensive d'auto-satisfaction, qui a pour conséquence d'avoir fait perdre à la Haute Assemblée son rôle central d'aiguillon et de contrepoids institutionnel. C'est donc en conscience que je m'abstiendrai sur ce Budget, cette abstention est une abstention de responsabilité et de devoirs envers chacun de nos compatriotes.

Je suis conscient que les années qui viennent seront cruciales et qu'elles demanderont de la vérité et du courage politique, mais aussi une vision claire pour des objectifs précis en s'en donnant les moyens. Conscient que cette capacité à convaincre passe aussi par une vision et une détermination sans faille qui

implique des positions claires sur des sujets d'importance nationale.

Enfin, la Haute Assemblée mérite dignité et attention, elle mérite d'être remise au cœur du dispositif institutionnel, elle mérite de retrouver sa place respectée, apaisée et parfois crainte, elle mérite de pouvoir aider dans la plénitude de ses attributions le Gouvernement Princier à obérer les bons choix. Elle mérite de retrouver ses moyens pour revenir aux équilibres institutionnels, ceux qui ont fait leurs preuves dans le temps. Elle mérite un nouvel élan, une nouvelle énergie et une nouvelle équipe pour Monaco et les Monégasques. Je vous remercie.

**M. le Président.-** La parole est Monsieur Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

**M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.-** Merci, Monsieur le Président.

Un célèbre chimiste français a démontré que : « Rien ne se perd, ....., Tout se transforme ».

Merci M. DE LAVOISIER de nous permettre d'espérer des jours meilleurs pour notre Assemblée, dont les fondements constitutionnels ont été perdus à l'occasion des débats de ces deux derniers jours.

Nous avons en effet dépassé les limites de l'intolérable, par les propos injurieux et déshonorants, adressés à un élu de l'opposition par un membre du Gouvernement qui a visiblement perdu tout contrôle.

Monsieur le Président, vous êtes resté sans réaction, je vous ai même vu exprimer une certaine délectation lors de cet incident, dans ce nouveau bâtiment, tout à côté du buste de Louis AUREGLIA. C'est un affront à sa mémoire.

Nous sommes profondément attachés au respect de notre passé et à l'action de ceux que l'on appelait à l'époque « les quatre chevaliers de l'Apocalypse », REYMOND, GASTAUD, MARSAN et BELLANDO DE CASTRO, qui se sont battus pour arracher une assemblée parlementaire et plus tard une Constitution.

M. DE LAVOISIER n'a certainement pas envisagé une application politique à ses travaux scientifiques, même si les relations entre les hommes dépendent souvent de réactions chimiques.

Si les compatriotes nous accordent leur confiance, en février prochain, nous transformerons l'âme perdue de cette Institution pour la remettre sur les rails de la respectabilité et de l'Histoire sans lesquels nous perdons tous nos repères.

- Parce qu'il faut sanctionner cet épisode honteux pour notre image,

- Parce qu'il faut que nos compatriotes s'inquiètent de cette connivence, entre le Gouvernement et la majorité du Conseil National, à cause de laquelle nous n'avons jamais réussi à démêler le faux du vrai,

- Parce que je déplore l'absence de vision future sur le programme immobilier domaniale,

- Parce que je défends les personnels de la Société des Bains de Mer face à l'incompétence, aux interférences et au mutisme général,

- Parce que l'abstention est un droit légitime et que je n'ai pas de leçon de politique à recevoir de la part d'un groupe d'élus en perte de vitesse qui pratique l'abstentionnisme quand ça l'intéresse.

Je m'abstiendrai de voter ce Budget.

**M. le Président.-** Pour n'oublier personne, je vais faire un tour de l'hémicycle...voilà, Madame BOCCONE...

**Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS.-** Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS... Monsieur le Président, je n'arrête pas de vous le rappeler. Je vous en remercie.

Monsieur le Ministre...

**M. le Président.-** ...Je suis malade...

**Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS.-** Je sais bien, Monsieur le Président.

**M. le Président.-** Non pour moi...

**Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS.-** Justement, prenez des médicaments, vous êtes bien placé, Monsieur le Président.

**M. le Président.-** Pas de problème.

**Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS.-** Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Vous avez fixé au travers de ce Budget Rectificatif 2012 une ligne politique claire pour moi. Vous avez dessiné un projet ambitieux pour un avenir que nous voulons tous meilleur fondé sur la raison, la responsabilité, la compréhension et la justice. Ce

projet de loi est juste, vous avez fait le choix d'une gestion sérieuse, lucide et rigoureuse. Aujourd'hui, les Monégasques peuvent être rassurés, confiants en leur Gouvernement, ils peuvent retrouver l'espérance. C'est l'objectif que nous devons poursuivre, nous savons que vous saurez mener à bien ce projet. Pour ce faire, Monsieur le Ministre, vous pouvez compter sur le soutien plein et entier de l'Union pour la Principauté, mais à vous qui placez votre action sur le signe de la vérité, nous vous dirons la nôtre sans rechercher les effets à usage médiatique, sans marchandage d'aucune sorte et en vous expliquant loyalement en amont les points sur lesquels nous pourrions ne pas partager vos choix.

La situation de crise vous fait échapper au traditionnel état de grâce mais c'est peut-être une chance, parce que le pays attend surtout l'état de raison qui conjugue notre expérience personnelle, nos convictions propres et notre souci du respect des Monégasques.

Mes chers collègues, j'ai écouté avec beaucoup d'attention toutes vos interventions. Bien sûr, je ne partage pas toujours les propos des uns et des autres mais j'ai écouté avec intérêt les nuances, les oppositions même si elles ont parfois tendance à modifier la réalité.

En tant que Conseiller National U.P, j'ai des comptes à rendre aux Monégasques, je veux agir et non baisser les bras, renoncer, me résigner, je sais qu'il y a des choix courageux à faire et je les ferai...je suis désolée, je suis un peu émue.

Mon devoir est d'apporter des réponses pour faire face à la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Quel doit être le premier objectif ? Rétablir l'équilibre des comptes publics. Cet engagement impliquera de faire porter l'effort en partie sur les dépenses mais il consistera également à soutenir, à préserver et canoniser, n'est-ce pas Monsieur le Conseiller pour les Finances et l'Economie, la santé, l'action sociale, l'hôpital, l'éducation et la sécurité mais n'oublions pas aussi la Société des Bains de Mer, celle qui a permis à beaucoup d'entre nous d'être là aujourd'hui, nous Monégasques. Il faut de la bonne gestion, seul vrai moyen de relancer l'économie et précisément d'éviter l'hostilité.

En conclusion Monsieur le Ministre, je crois que nous partageons un même sentiment de responsabilité face à l'urgence des réformes que commande l'état de notre pays. Ne pas agir c'est faire un choix, celui du *statu quo* qui s'avèrera toujours le plus coûteux, notamment pour les plus fragiles, lesquels sont à

chaque fois les premiers à pâtir des situations difficiles.

Ma responsabilité d'élue consiste donc à réussir à vous convaincre. En conséquence, Monsieur le Ministre, je suis sûre que malgré certaines différences d'analyse, notre place est à vos côtés. J'agirai sans référence ni déférence, jamais avec méfiance et défiance, toujours avec vigilance et rigueur.

Je voterai en faveur de ce projet de Budget Rectificatif 2012.

**M. le Président.-** Merci beaucoup. La parole est à Monsieur Jean-Charles GARDETTO.

**M. Jean-Charles GARDETTO.-** Merci, Monsieur le Président.

Ce Budget est un budget au déficit maîtrisé de 22 M€, le plus faible depuis cinq années alors même que ce Budget inclus 40 M€ de provisions pour le nouvel hôpital.

C'est un budget qui ménage l'avenir, c'est un budget qui maintient les investissements à un niveau satisfaisant et qui préserve notre modèle social. Cependant, il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Ainsi un problème sérieux existe-t-il à la S.B.M., tant en ce qui concerne le plan de relance que le climat social. La relance ne pourra exister que si la paix sociale est rétablie. J'appelle donc le Gouvernement à jouer son rôle d'actionnaire majoritaire pour faire en sorte que la situation sociale soit assainie et pour remettre l'humain à sa juste place, au sein de la S.B.M. et ça, nous y sommes attachés.

Je tiens aussi à dire au Gouvernement toute l'importance que j'attache au maintien du niveau des retraites de la Fonction Publique, ainsi qu'à la prise en charge du risque de dépendance pour les populations les plus sensibles, qu'elle soit en matière financière ou en matière d'auxiliaires de vie. Il est essentiel, toutefois, de mettre au premier rang des priorités le développement de la croissance économique, de manière à pouvoir financer notre action sociale.

Je déplore, Monsieur le Président, l'attitude continue d'abstention de l'opposition, sa circonspection voire sa négativité sans parler, Monsieur le Président, des attaques personnelles qui ont fusé tout au long de ce débat et qui n'honorent pas ceux qui les profèrent et qui ne produisent aucun effet positif pour Monaco. Je tiens ici à réaffirmer, Monsieur le Président, la détermination de notre Majorité UDM-UNAM à continuer à travailler avec le Gouvernement pour préserver la prospérité de

Monaco et les acquis sociaux dont jouissent les Monégasques.

Je voterai ce Budget avec confiance.

**M. le Président.-** Merci beaucoup, Monsieur GARDETTO.

Est-ce que Madame Nicole MANZONE-SAQUET a prévu une intervention ? Non, je pense que personne n'a été oublié dans cet hémicycle.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues,

Ce soir, après plus de quinze heures de débats souvent constructifs mais malheureusement parfois proprement indignes de la part de certains élus, le Conseil National est appelé à se prononcer sur le Budget Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2012, conformément aux dispositions constitutionnelles.

Ce soir, les Conseillers Nationaux doivent donc procéder à des choix responsables.

C'est un moment institutionnel de première importance, où la dignité des Conseillers Nationaux aurait dû être perceptible à chaque instant de chaque intervention.

Vous l'aurez remarqué, j'ai bien dit « aurait dû », car la teneur de certains propos entendus dans cet hémicycle, l'ignominie de certaines menaces, à peine déguisées à l'encontre de collègues et de Membres du Gouvernement Princier, sont plus que regrettables.

Je le dis et le répète : ces attitudes sont tout simplement indignes et irresponsables de la part de représentants de nos compatriotes.

« *Le privilège extraordinaire de la responsabilité* ». C'est ainsi que Nietzsche caractérisait la grandeur de l'homme.

Les exemples de ces derniers soirs ont pu démontrer que certains ne partagent pas cette philosophie.

Voilà au moins un choix que ces élus semblent pleinement assumer en préférant parler à la légère et privilégier la division.

Pour ma part, je trouve cette attitude dangereuse, *a fortiori* dans un contexte où l'union devrait prévaloir autour des questions qui engagent l'avenir de notre Pays.

L'union, qui devrait prévaloir aussi pour préserver la prospérité de notre Pays et son modèle social exceptionnel.

L'union, pour s'assurer de la pérennité des spécificités nationales et défendre la priorité nationale, dans tous les domaines.

L'union, enfin, pour aborder sereinement et de manière constructive les grandes préoccupations nationales, tant au niveau de la situation sociale au sein de la Société des Bains de Mer, des programmes d'investissements en matière de logements, de bureaux et de commerces, que de l'avenir du secteur industriel en Principauté.

Notre devoir, en tant qu'élu, est bien celui de partenaire attentif et constructif du Gouvernement Princier pour que les meilleures décisions puissent être prises pour Monaco, selon les axes définis par le Prince Souverain.

C'est pourquoi, il est particulièrement regrettable que les mêmes élus qui s'agitent en Séance Publique, devant les caméras, soient trop souvent silencieux en Commission et en séance privée, avec ou sans le Gouvernement.

Le travail du Conseil National ne se limite pas aux postures et aux effets de manche en Séance Publique.

Les propositions et les suggestions, comme les remarques et les critiques constructives trouvent toute leur place dans le travail quotidien de l'Assemblée.

Voilà l'enjeu du mandat confié par les compatriotes.

Voilà le sens de nos responsabilités en tant qu'élus.

Voilà l'objet de nos prérogatives, dans le système institutionnel de la Principauté.

A cet égard, je pense que c'est justement parce que, à tout moment, nous avons à l'esprit le respect que nous devons au Souverain et à Son Gouvernement, que ce dernier est beaucoup plus enclin à nous écouter lorsque nos demandes sont légitimes.

C'est pourquoi j'en viendrais à présent au cœur des enjeux soulevés par le Budget Rectificatif de l'Etat pour l'année 2012.

L'enjeu principal de ce projet de loi consiste bien en un retour à l'équilibre du Budget de l'Etat.

Le Gouvernement avait annoncé un retour à l'équilibre primaire dès cette année. C'est bien le cas.

Dans votre intervention Monsieur le Ministre, vous nous avez confirmé, je vous cite : « *Un excédent budgétaire structurel sera sans doute constaté dès 2012, si l'on soustrait la provision de 40 M€ pour le nouvel hôpital* ». Pour être précis, cet excédent serait de l'ordre de 17,2 M€. Ce qui est loin d'être négligeable.

Ce qui est conforme aux prévisions du Budget Primitif et très encourageant pour le retour à l'équilibre absolu l'année prochaine, c'est-à-dire zéro déficit même en prenant en compte l'épargne de 40 M€ destinée à la construction future du nouvel hôpital.

Je me réjouis bien évidemment de ces résultats.

Ils témoignent de l'engagement continu d'une majorité d'élus du Conseil National, aux côtés du Gouvernement Princier, pour favoriser la prospérité de notre Pays.

Pourquoi insister sur ces chiffres ?

Tout simplement parce que seule une prospérité renouvelée de notre économie pourra garantir la pérennité de notre modèle économique et social privilégié.

Des finances publiques saines et équilibrées permettront de renouveler la confiance des entrepreneurs et des investisseurs dans notre économie.

Des finances publiques saines et équilibrées permettront également de renforcer les investissements rentables de l'Etat, nécessaires et vitaux pour préserver la maîtrise du domaine public.

En ce sens, le Conseil National appliquera la plus grande vigilance lors de l'examen des projets de loi de désaffectation de parcelles publiques, au premier rang desquelles, celle nécessaire pour voir aboutir le projet de la S.B.M. au Sporting d'Hiver mais aussi la restructuration du Centre Commercial de Fontvieille.

Je crois effectivement que les investissements seront les garants de l'emploi de demain et du maintien du niveau actuel de protection sociale.

La bonne tenue des finances publiques cette année est effectivement rendue possible grâce à l'amélioration significatives de recettes mais aussi à la maîtrise des dépenses publiques. A cet égard, permettez-moi de remercier les différents Services de l'Etat, fonctionnaires et agents de l'Administration, qui ont permis d'accomplir de telles avancées en si peu de temps.

Sans leur travail quotidien, sans leur volonté et leur capacité d'adaptation, jamais nous n'aurions pu connaître d'aussi bons résultats. A toutes et à tous, un grand merci.

Je n'oublie pas cependant que l'équilibre des finances publiques ne fait pas tout.

Il faut que cette réalité des chiffres se traduise aussi dans la vie de tous les jours. Qu'elle se traduise dans

les faits. Qu'elle soit partagée par les entreprises, les salariés et les foyers monégasques.

Or, nous avons appris par voie de presse, quelques jours avant le début de l'examen de ce Budget Rectificatif, que des plans sociaux étaient annoncés dans le secteur industriel.

Nous constatons par ailleurs que les commerçants, les petites et moyennes entreprises ainsi que nos artisans, connaissent des difficultés croissantes et ne ressentent pas encore les effets bénéfiques d'un retour à des finances publiques équilibrées.

Autant de préoccupations sociales que nous aurons à cœur de défendre lors des tout prochains débats consacrés au Budget Primitif 2013.

Nous serons comme toujours vigilants pour que tous les Monégasques, les entrepreneurs, les professions libérales, les salariés et notamment ceux de la Société des Bains de Mer, les fonctionnaires et les retraités ne soient pas les oubliés de la croissance. Vous pouvez compter sur le Conseil National pour y veiller.

Mes chers collègues, ce soir plus que jamais, je vous encourage à la responsabilité.

En vous positionnant clairement sur ce Budget Rectificatif satisfaisant à bien des égards, vous traduirez et assumerez ainsi des choix précis et sans ambiguïté pour nos compatriotes.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Je vais à présent demander à Monsieur WENDEN de lire les articles de la loi portant fixation du Budget de l'exercice 2012 – Rectificatif.

**M. Olivier WENDEN.-**

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2012 par la loi n° 1.388 du 19 décembre 2011 sont réévaluées à la somme globale de 895.139.600 € (Etat « A »).

**M. le Président.-** Je mets l'article premier aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Six abstentions.

(*MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Laurent NOUVION, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Christophe SPILIOTIS-SAQUET et Christophe STEINER s'abstiennent*).

Qui est pour ?

(*M. Gérard BERTRAND,*  
*Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS,*  
*MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,*  
*Mme Michèle DITTLOT, MM. Eric GUAZZONNE,*  
*Jean-Charles GARDETTO, Pierre LORENZI,*  
*Mme Nicole MANZONE-SAQUET,*  
*MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,*  
*Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et*  
*Jean-François ROBILLON*  
*votent pour).*

L'article premier est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

ART. 2

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2012 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 917.947.300 €, se répartissant en 685.013.900 € pour les dépenses ordinaires (Etat « B ») et 232.933.400 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat « C »).

**M. le Président.-** Je mets l'article 2 aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Six abstentions.

(*MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI,*  
*Laurent NOUVION,*  
*Mme Anne POYARD-VATRICAN,*  
*MM. Christophe SPILIOTIS-SAQUET et*  
*Christophe STEINER s'abstiennent).*

Qui est d'avis de voter pour cet article ?

(*M. Gérard BERTRAND,*  
*Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS,*  
*MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,*  
*Mme Michèle DITTLOT, MM. Eric GUAZZONNE,*  
*Jean-Charles GARDETTO, Pierre LORENZI,*  
*Mme Nicole MANZONE-SAQUET,*  
*MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,*  
*Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et*  
*Jean-François ROBILLON*  
*votent pour).*

L'article 2 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 45.774.400 € (Etat « D »).

**M. le Président.-** Je mets l'article 3 aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Six abstentions.

(*MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI,*  
*Laurent NOUVION,*  
*Mme Anne POYARD-VATRICAN,*  
*MM. Christophe SPILIOTIS-SAQUET et*  
*Christophe STEINER s'abstiennent).*

Qui est d'avis de voter pour cet article ?

(*M. Gérard BERTRAND,*  
*Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS,*  
*MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,*  
*Mme Michèle DITTLOT, MM. Eric GUAZZONNE,*  
*Jean-Charles GARDETTO, Pierre LORENZI,*  
*Mme Nicole MANZONE-SAQUET,*  
*MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,*  
*Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et*  
*Jean-François ROBILLON*  
*votent pour).*

L'article 3 est adopté.

(Adopté).

**M. Olivier WENDEN.-**

ART. 4

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2012 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 39.444.000 € (Etat « D »).

**M. le Président.-** Je mets l'article 4 aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Six abstentions.

(*MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI,*  
*Laurent NOUVION,*  
*Mme Anne POYARD-VATRICAN,*  
*MM. Christophe SPILIOTIS-SAQUET et*  
*Christophe STEINER s'abstiennent).*

Qui est d'avis de voter pour cet article ?

(M. Gérard BERTRAND,  
Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS,  
MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,  
Mme Michèle DITTLOT, MM. Eric GUAZZONNE,  
Jean-Charles GARDETTO, Pierre LORENZI,  
Mme Nicole MANZONE-SAQUET,  
MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,  
Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et  
Jean-François ROBILLON  
votent pour).

L'article 4 est adopté.

(Adopté).

**M. le Président.-** Je mets à présent l'ensemble de ce projet de loi portant fixation du Budget Rectificatif de l'exercice 2012 aux voix.

Ceux qui votent pour sont :

(M. Gérard BERTRAND,  
Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS,  
MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO,  
Mme Michèle DITTLOT, MM. Eric GUAZZONNE,  
Jean-Charles GARDETTO, Pierre LORENZI,  
Mme Nicole MANZONE-SAQUET,  
MM. Bernard MARQUET, Roland MARQUET,

Fabrice NOTARI, Guillaume ROSE et  
Jean-François ROBILLON  
votent pour).

Qui s'abstient ?

(MM. Marc BURINI, Philippe CLERISSI,  
Laurent NOUVION,  
Mme Anne POYARD-VATRICAN,  
MM. Christophe SPILIOTIS-SAQUET et  
Christophe STEINER s'abstiennent).

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

La loi portant fixation de Budget Rectificatif de l'exercice 2012 est donc adoptée.

(Adopté).

Nous arrivons à la fin de notre ordre du jour, je vous remercie d'avoir été présent. Je déclare la séance levée.

Je vous remercie.

\_\_\_\_\_  
**(La séance est levée à 20 heures 10).**  
\_\_\_\_\_



---

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE  
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

---

*imprimé sur papier 100% recyclé*

